

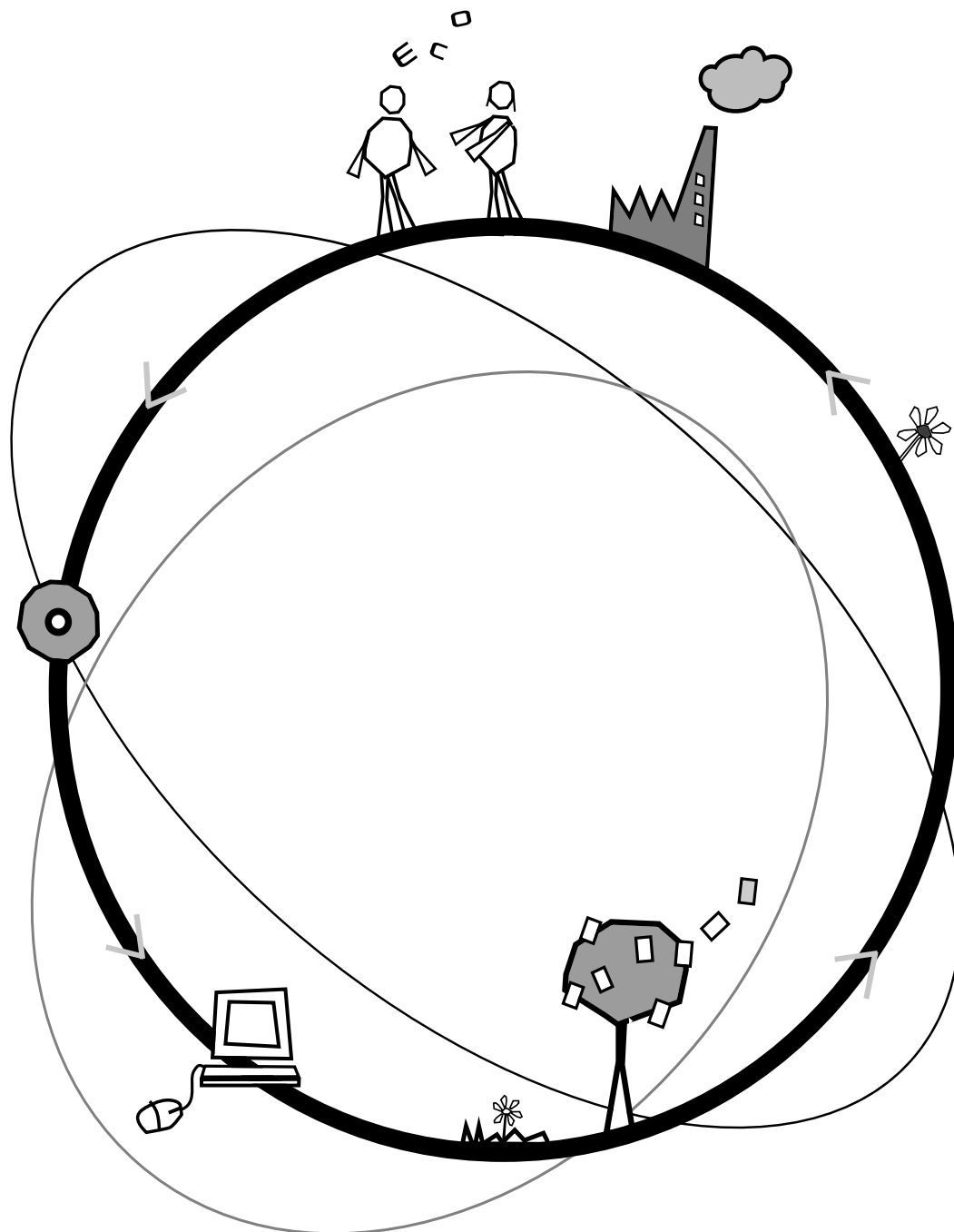
ADEME




Agence de
l'Environnement
et de la Maîtrise
de l'Énergie

Éco-Communication

Vers une communication plus **ÉCO-RESPONSABLE...**



**Pistes et outils d'améliorations environnementales pour
la conception et la réalisation de publications et de manifestations.**



Cet ouvrage s'adresse en premier lieu à toute personne ayant des activités liées à la communication, et étant amenée à réaliser des publications ou à organiser, ou participer, à des manifestations.

En second lieu, il peut également intéresser toute personne désirant obtenir un éclairage en matière de qualité écologique des activités de communication.

Cet ouvrage recueille des informations et des pistes d'améliorations pour l'éco-conception de publications et de manifestations... Il ne prétend pas être exhaustif mais a vocation à s'enrichir grâce à vos commentaires et retours d'expériences.

Retrouvez ce guide et des informations complémentaires sur Internet et faites-nous part de vos commentaires et expériences

www.ademe.fr/eco-conception

Vers une communication plus éco-responsable.

- **Comment choisir un papier plus écologique ?**
- **Comment choisir un imprimeur en prenant en compte l'environnement ?**
- **Comment éco-concevoir une manifestation ?**
- **Que puis-je écrire sur mon document pour valoriser les améliorations environnementales réalisées ?...**

Les activités de communication, à travers la réalisation et la diffusion de publications (brochures, plaquettes, rapports, guides... papier ou électroniques) ou à travers la réalisation de manifestations (colloques, conférences, salons...) contribuent de manière significative à divers impacts environnementaux : consommation de ressources naturelles (énergie, papiers, emballages...), utilisation de produits dangereux (encres, solvants...), production de déchets, pollutions liées aux transports...

Aussi, au même titre que le secteur industriel doit réduire les émissions polluantes liées à ses process, ou que le secteur agricole doit mieux maîtriser ses effluents, **le secteur tertiaire (services, administrations...)** a la responsabilité de limiter les impacts environnementaux liés à ses activités, et notamment ceux liés aux activités de communication. Cette prise de conscience progressive conduit à des questions de plus en plus fréquentes sur les actions à mettre en place. C'est pour tenter d'y répondre qu'est diffusée aujourd'hui cette première édition intitulée "Vers une communication plus éco-responsable".

Vous pouvez réduire vos impacts tout en continuant de communiquer efficacement !

L'objectif de cet ouvrage est de mettre à votre disposition des pistes d'améliorations :

- pour **limiter les impacts sur l'environnement** et s'inscrire dans une perspective de développement durable,
- pour mettre en **cohérence** vos activités de communication avec vos discours et engagements en matière d'environnement,
- pour vous permettre d'obtenir des **résultats concrets** en matière d'éco-conception, et de valoriser ces résultats auprès de vos cibles, pour un double bénéfice : **image d'entreprise et sensibilisation à la protection de l'environnement.**

Bien sûr, personne ne peut prétendre être parfait... et la recherche de l'exemplarité relève d'une démarche d'amélioration et d'apprentissage continue.

Aussi, afin de permettre à chacun de trouver ses pistes d'améliorations en fonction des caractéristiques de ses projets, de ses objectifs, de ses contraintes... cet ouvrage recense des actions dont certaines sont simples à mettre en place... d'autres un peu moins... En pratique, pour chacun de vos projets, vous pourrez choisir le degré de prise en compte de l'environnement en fonction de sa nature et de ses particularités : à chaque projet, ses solutions appropriées.

A chacun de composer son programme d'améliorations :

- en ayant à l'esprit que la **crédibilité** de son engagement dépend de la réduction effective de ses impacts environnementaux,
- et en s'inscrivant résolument dans une démarche **d'amélioration continue !**

Comment est organisé cet ouvrage ?

Visite guidée ...

On retrouvera dans cet ouvrage :

- Une introduction sur la **qualité écologique des produits** : produits "écologiques" ? "verts" ?... petits rappels et notions à garder à l'esprit.
- Une 1^{ère} partie relative à la réalisation de **supports de communication** (papier, électronique...) dans laquelle :
 - on se penchera sur l'importance des **choix de conception** des supports de communication.
 - Puis l'on s'intéressera au **choix d'un imprimeur, au choix d'un papier, des encres, des procédés d'impression...**
- Une 2^{ème} partie qui porte sur l'éco-conception de **manifestations** (colloques, conférences, salons...).
- Et enfin, une 3^{ème} et dernière partie qui porte sur l'importance de valoriser ses efforts et ses résultats au travers de **déclarations environnementales** en respectant quelques règles de bonnes pratiques.

Afin de faciliter l'identification des informations et des pistes d'améliorations, des pictogrammes accompagnent la navigation tout au long de cet ouvrage :



Le saviez-vous



À noter



À vous de jouer



Outils

SOMMAIRE

1 ÉDITION

P. 6

FAIRE BONNE "IMPRESSION"

A. Conception : prendre en compte l'environnement dès la conception de son projet p. 6

1. Bien choisir son support : document papier ou document électronique ? p. 6

- 1.1 Document papier
- 1.2 Document électronique : Internet et CD-Rom
- 1.3 Combinaison des documents papier et électroniques

2. Organiser l'information et choisir le format du document p. 8

- 2.1 Optimiser la mise en pages
- 2.2 Choisir le format de document

3. Faire des choix graphiques p. 9

- 3.1 Nombres et types de couleurs
- 3.2 Consommation d'encre

4. Adapter ses choix à la durée de vie d'un produit p. 10

- 4.1 Caractéristiques techniques : ni trop... ni trop peu
- 4.2 Obsolescence d'un document et contenu du document

5. Evaluer le nombre de tirages : tirer à un coût p. 10

B. Réalisation : l'impression "proprement dite" p. 11

1. Choisir son imprimeur p. 11

- 1.1 Qualité écologique du papier chez un imprimeur (cf. choisir son papier, page 13)
- 1.2 Qualité écologique des encres (Offset) et des produits associés
- 1.3 Utilisation de technologies permettant de limiter le recours aux substances chimiques
- 1.4 Gestion des déchets dangereux de l'imprimerie
- 1.5 Développement de l'écolabel européen "produits imprimés"

2. Choisir son papier p. 13

- 2.1 Fibres recyclées versus fibres vierges ?
- 2.2 Le cas particulier du recyclage : La boucle du recyclage
- 2.3 Pour utiliser des papiers plus écologiques
- 2.4 La question du blanchiment du chlore et des azurants optiques

3. Prendre en compte l'environnement dans une consultation ou un partenariat p. 16

- 3.1 Exiger ou évaluer des caractéristiques environnementales
- 3.2 Avant une consultation : collecter et organiser l'information
- 3.3 S'inscrire dans une démarche de progrès, de partenariat et de valorisation de vos choix
- 3.4 Intégrer la "communication plus éco-responsable" dans vos partenariats

4. Impression bureau : imprimante et photocopieuse p. 22

C. Diffusion : diffuser sans s'éparpiller ! p. 23

1. Intégrer les contraintes de la diffusion dès la conception du support de communication p. 23

2. Réduire et choisir les emballages p. 24

3. Pratiques pour des transports plus écologiques p. 24

4. Diffusion : viser juste p. 24

2 MANIFESTATION P. 27

SE MONTRER PLUS ÉCO-RESPONSABLE

A. Lieu de la manifestation p. 27

- 1. Transports et déplacements : des choix pour les limiter et les optimiser
- 2. Caractéristiques du bâtiment

B. Éco-conception des stands p. 28

C. Gestion de la diffusion des informations p. 32

D. Diffusion d'objets marketing p. 33

E. Organisation d'une collation p. 33

3 COMMUNIQUER P. 34

COMMENT VALORISER LES RESULTATS OBTENUS

A. Quelques règles générales p. 34

B. Quelques règles plus spécifiques (selon la norme ISO 14021) p. 34

- 1. Résumer en texte et en images la norme 14021
- 2. Le logo de Möbius est le symbole de recyclage
- 3. À éviter !

C. Exemples de déclarations environnementales p. 37

CONCLUSION P. 39

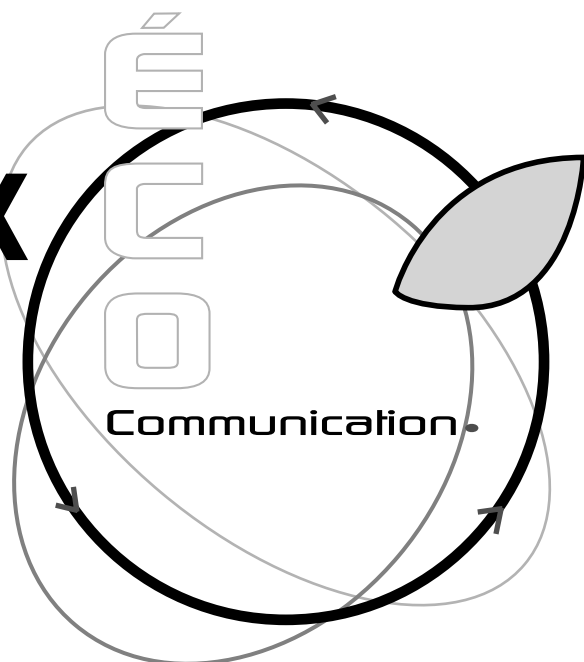
ANNEXES P. 40

L'Éco-label européen pour le papier graphique et le papier à copier

Exemple d'organisation de trophées Éco-stand

Visite guidée à travers les logos

DO YOU SPEAK



Produits “verts”, “écologiques”, “bons pour l’environnement”... tous ont des impacts négatifs sur l’environnement, et les supports de communication n’échappent pas à cette règle :

- tout produit a besoin de matières et d’énergie pour être fabriqué,
- tout produit doit être emballé et transporté,
- tout produit ou emballage deviendra un jour un déchet...

Il n’existe donc aucun produit zéro impact !

Mais il existe des produits qui entraînent moins d’impacts sur l’environnement et conservent leurs performances. Les identifier et les utiliser, c’est l’objectif de cet ouvrage qui vous guidera dans l’éco-conception de vos produits de communication et dans le développement de vos achats éco-responsables.

À noter...

**Les éco-produits : plus chers ?
Moins performants ?**



Les a priori ont la vie dure... pourtant, les éco-produits ne sont pas nécessairement plus chers. La démarche d’achats éco-responsables peut même être synonyme d’économies... Les éco-produits ne sont pas non plus des produits de moindre qualité : un produit qui ne répond pas aux besoins définis est synonyme de gaspillage et non d’éco-produit !

Lexique

IMPACTS

Tout ce qui dégrade notre environnement, soit en utilisant des ressources ou des matières non renouvelables (pétrole, charbon, plastiques...) soit en entraînant des rejets néfastes (déchets, pollutions de l’air, de l’eau et des sols).

ÉCO-PRODUIT

Tout produit qui entraîne moins d’impacts sur l’environnement, tout au long de son cycle de vie (du berceau à la tombe) et conserve ses performances lors de l’utilisation. Les supports de communication peuvent en faire partie !

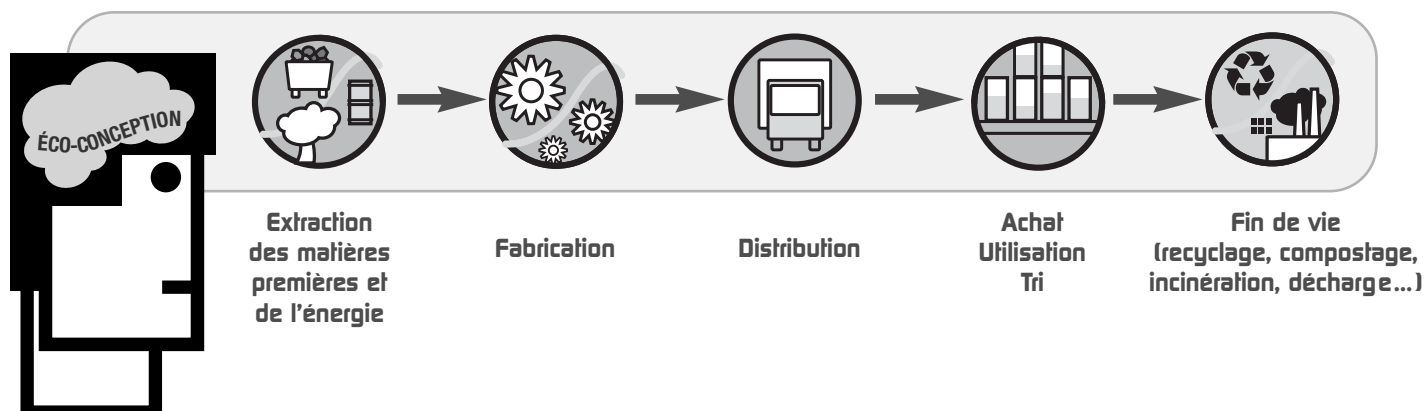
ÉCO-CONCEPTION

Démarche résolument créative et innovante qui vise la prise en compte de l’environnement dès la phase de conception des produits (au côté des paramètres classiques : coûts, délais, esthétique, technique...) en prenant toujours en considération leur cycle de vie.

ACHATS ECO-RESPONSABLES

Prise en compte, lors de ses choix d’achat, des caractéristiques environnementales des produits présentés.

Être Éco-responsable... à toutes les étapes



A. Conception

prendre en compte l'environnement dès la conception de son projet

Bien entendu, la première des questions réside comme toujours dans **l'évaluation des besoins** : ce projet, vous en avez envie ?... mais répond-il réellement à un besoin ?

Vos cibles sont-elles clairement identifiées et l'objectif du projet est-il explicite ?

L'intérêt du projet étant validé, vous pouvez passer aux autres questions.

Dès la phase de conception, vos choix détermineront une grande partie de la qualité environnementale du projet. Il est donc important

de faire des choix de conception en ayant à l'esprit les conséquences environnementales qui en résulteront à chaque étape de la vie du produit et en favorisant une logique de **"juste nécessaire"** et de sobriété. Cela sera d'autant plus vrai pour des documents relatifs à l'environnement pour lesquels la recherche de cohérence entre le support choisi et les messages véhiculés est incontournable.

Un exemple : une publication sur le thème du recyclage du papier, imprimée sur du papier "vierge"...

1. Bien choisir son support : document papier ou document électronique ?

Plusieurs types de supports existent : papier, Internet, CD-Rom... Tous n'ont pas les mêmes impacts sur l'environnement. Alors, papier ou électronique ? À chacun de choisir de manière éclairée les adaptés à ses projets ! ...

1.1 Document papier

La fabrication du papier (vierge ou recyclé) est à l'origine d'impacts environnementaux en matière de **consommation d'énergie, consommation et pollution de l'eau, de l'air...**

Bien que de nombreuses papeteries s'engagent désormais, en complément d'une réglementation exigeante (variable selon les pays), dans une démarche volontaire de gestion de l'environnement sur leurs sites de production (ISO 14001, EMAS...), ces enjeux environnementaux persistent :

l'industrie papetière compte parmi les cinq activités économiques consommant le plus d'énergie au niveau mondial.

De plus, quelles que soient les caractéristiques environnementales de ces papiers, leur utilisation sera obligatoirement synonyme de **pollution et de déchets**. En effet, même plusieurs fois recyclé, tout produit deviendra un jour un déchet.

physiques classiques (et donc les consommations de ressources naturelles). Bien entendu, pour que cette solution soit synonyme d'un mieux environnemental, et afin d'éviter des "transferts de pollution", elle doit s'accompagner d'un minimum de réflexion.

* Suppression du support physique d'un document en passant d'un format imprimé à un format électronique.

Pour Internet et les CD-Rom

Envisager une version électronique de votre document, sur Internet (en ligne (html) ou téléchargeable) ou sur CD-Rom, peut permettre de **limiter les impacts environnementaux liés à l'impression** (consommation de papier, d'encre...).

Exemple : La diffusion via le site Internet d'informations pratiques sous une forme interactive et ludique facilite l'accès à l'information en quelques clics tout en limitant la diffusion d'exemplaires "papier".

Mais, pour avoir un maximum de chances que ces alternatives soient synonymes d'un mieux environnemental, il faut notamment chercher à **tenir compte des futures impressions papier qui pourront être réalisées par chacun des internautes** (cf. impressions bureau, page 22).

On peut par exemple **mettre en œuvre les pistes suivantes** :

- réalisation d'une rédaction et d'une mise en page favorable à la lecture à l'écran afin d'éviter les impressions (faire tenir sur tous les types d'écrans les informations en "1 écran"...),
- réalisation d'un "format impression", en pièce jointe, mis en page spécifiquement pour limiter les consommations d'encre et de papier (fond blanc/limitation des aplats ; mise en page optimisée "aérer mais pas trop"; séparer les différentes parties afin d'éviter les impressions intégrales systématiques)...
- inciter, en cas d'impression, à l'impression recto verso, (voir, si la lisibilité le permet, le "2 pages par feuille"), en écrivant en bas de page une phrase du type "imprimer que si nécessaire"...

Le saviez-vous...

La fabrication d'une feuille de papier A4 (80g/m²) nécessite de l'ordre de 10 Wh... soit l'équivalent de près de 10 minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 watts !!! La fabrication d'une tonne de papier nécessite environ de 2 à 5 MWh.

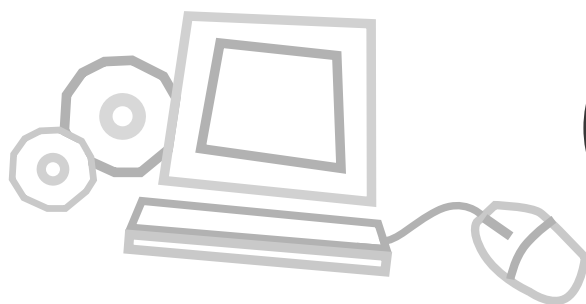


1.2 Document électronique : Internet et CD-Rom

Dans certains cas, les versions électroniques peuvent être une solution de "dématérialisation" de l'activité de communication en permettant de limiter le recours aux supports

- faciliter la lecture à l'écran pour tous publics (tenir compte du niveau d'équipement de vos cibles, professionnelles ou grand public... et adapter la conception de votre projet afin de ne pas restreindre l'accessibilité à des ordinateurs/applications dernières générations ; tenir compte des préconisations existantes pour les personnes handicapées : informations sur le site Internet www.w3.org/WAI/wai-fr).

En ce qui concerne les éventuelles craintes de "plagiats" des versions électroniques, de nombreuses solutions existent, notamment au niveau du format d'enregistrement (format protégé, pdf...).



À vous de jouer...

Pour limiter ces impacts environnementaux, il est nécessaire :

- de chercher à limiter les consommations de papier : grammage juste et nécessaire ? impression recto verso ? ...
- de chercher à utiliser des papiers plus respectueux de l'environnement (cf. Choisir son papier, page 13).

Pour les CD-Rom

Estimant que sur un CD-Rom, on peut graver l'information correspondant à celle que l'on imprimerait sur 500 kg de papier, son utilisation peut représenter une économie de matière première intéressante. Cependant, on utilise rarement l'intégralité de la capacité d'un CD-Rom et ce dernier génère également des impacts environnementaux :

- consommation de matières premières (90 % de Polycarbonate),
- consommation d'énergie (recouvert d'aluminium, de vernis et de colorants),
- production de déchets une fois le CD-Rom utilisé.

Concernant la production de déchets : l'élimination des CD-Rom avec les déchets ménagers (enfouissement, incinération) ne soulève pas de problèmes techniques ou de pollutions particulières.

Le saviez-vous...

Du fait de l'importance croissante du gisement (en Suisse, par exemple, 3 000 à 4 000 tonnes de CD sont éliminés annuellement), des réflexions s'engagent sur la mise en place de filières spécifiques de recyclage (par exemple pour fabriquer des boîtiers d'imprimantes ou d'ordinateurs, des composants automobiles...).

À défaut de règles simples permettant de définir à partir de quel ratio, le bilan environnemental de la substitution d'un document papier par un CD-Rom est avantageux, on peut retenir que cette **substitution devrait être envisagée dans le cas de documents volumineux**, et toujours en ayant à l'esprit quelques bons réflexes (en plus de la prise en compte des "impressions bureau" cf. page 22).

* Suppression du support matériel d'un document en passant d'un format imprimé à un format électronique.

** En particulier pour une cible professionnelle, car pour les ménages le taux d'équipement en machines recto verso est encore faible.

*** D'après OFEFP : Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage.

Comment optimiser le choix du CD-Rom ?

- **adapter la capacité et la taille du CD-Rom au "poids électronique" de votre document** (CD-Rom "classiques" ronds = 700 Mo, "petits" CD ronds = 180 Mo, CD format "carte de visite" = 40 Mo...). Il existe également différentes **formes de CD** (ronds, carrés...); attention, les formats qui ne sont pas ronds peuvent présenter des problèmes de compatibilité avec certains lecteurs de CD, apparemment pour les équipements les plus anciens.

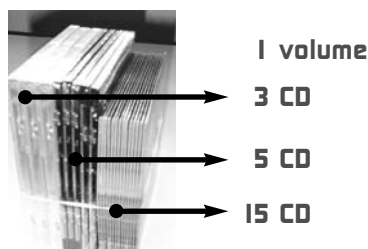
Le choix de "petits CD-Rom" permettra l'optimisation de la logistique d'un point de vue économique et environnemental : augmentation du nombre de CD par carton, optimisation des colis, des transports...

À noter...

Si le mode principal de diffusion du CD-Rom se fait par enveloppe unitaire, on évitera la solution de la pochette carton à tranche fine. En effet, à moins d'utiliser une enveloppe suffisamment robuste, les machines de tri postal automatiques peuvent casser le CD-Rom. Ce problème ne se pose plus pour l'envoi de plusieurs CD-Rom regroupés. Enfin, dans la mesure du possible, on cherchera à **éviter les films protecteurs et tout sur-emballage** lorsqu'ils ne sont pas nécessaires (il peut être utile de préciser ce point lors de votre commande, cette protection étant souvent appliquée par défaut !).

- **adapter l'emballage (pochette) et éviter les sur-emballages...**

Il existe différents types de pochettes pour les CD-Rom : différents formats (forme carrée ou rectangulaire, épaisseur variable), différents matériaux (plastiques, cartons...). L'optimisation de **la taille des CD-Rom et/ou de l'épaisseur des pochettes** permet de limiter la production de déchets et d'obtenir des gains en cascades sur la logistique de diffusion des CD-Rom (transports, stocks...) : par exemple en choisissant des pochettes CD-Rom à tranche fine (plastique ou carton), il est possible de multiplier par 5 le nombre de CD-Rom mis dans un même carton... et de réduire proportionnellement le nombre de camions !



	Masse emballage		Volume
1 CD carton plat	1	7 g	1
1 CD plastique plat	6 fois + lourd	44 g	3 fois plus volumineux
1 CD plastique "classique"	10 fois plus lourd	71 g	5 fois plus volumineux

1.3 Combinaison des documents papier et électroniques

On peut aussi envisager la combinaison d'un résumé sur support papier et d'une version complète sur support électronique (CD-Rom ou Internet). Cette alternative est particulièrement intéressante pour des documents volumineux pour lesquels le lecteur sera susceptible de ne s'intéresser qu'à certaines parties de l'ouvrage.

Un exemple : l'ADEME a publié les résultats d'une étude conséquente sur le "bilan environnemental des connaissances ACV des filières de recyclage". L'intégralité de l'étude représente plusieurs centaines de pages. **Seule la synthèse de l'étude a été publiée en format papier** sous forme de données de référence (tirée à 3 000 exemplaires). Les données techniques spécifiques à chacune des différentes filières de recyclage sont-elles consultables sur le site Internet de l'Agence auquel fait référence le document "papier".

2. Organiser l'information et choisir le format du document

2.1 Optimiser la mise en page

Dans tous les cas de figure, la ligne directrice pourrait être **"Aérer mais pas trop..."**. Éviter l'insertion de pages quasi vides entre chapitres, adapter la largeur de la marge selon le mode de reliure (passer d'une marge de 1,5 à 2,5 cm, peut induire la consommation d'une page de plus toutes les 6 pages), optimiser la taille des interlignes...

2.2 Choisir le format de document

Si vous avez recours à un imprimeur, gardez à l'esprit que ce dernier utilise selon ses machines, soit des feuilles, soit des bobines de papier, de taille variable. Ces feuilles ou bobines sont façonnées (découpées) pour obtenir le format final souhaité pour votre document. Aussi selon les formats (choisis lors de votre étape de conception), les chutes d'impression résultant du façonnage seront plus ou moins importantes. Ces chutes sont, il est vrai, souvent récupérées puis recyclées. Mais recycler les chutes, c'est bien... les éviter, c'est nettement mieux !

En choisissant **un format standard** (par exemple : formats A4, A5...), on peut limiter les chutes de découpe et donc les quantités de déchets et les consommations de matière. **Echanger avec votre concepteur et/ou imprimeur vous permettra de vous assurer des formats pratiqués les moins générateurs de chutes de papier.** En effet, lors de l'étape "d'impose" (organisation des pages avant l'impression) l'imprimeur peut vérifier si le format choisi est générateur ou non de chutes : fonction du nombre de pages du document, de son format, du format des feuilles/bobines d'impression et du parc machines...

Le saviez-vous...

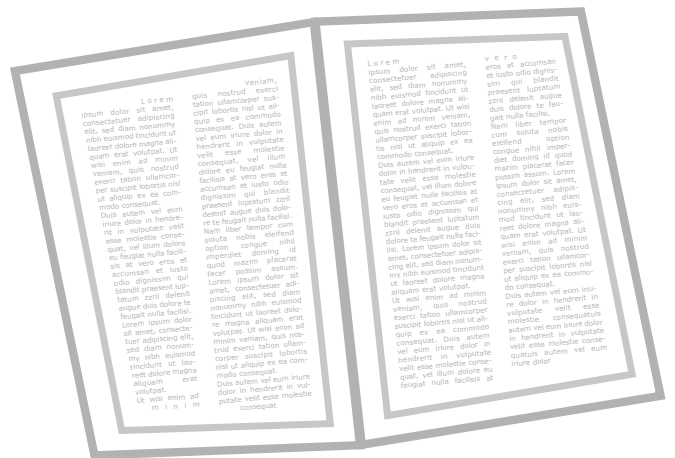
Une bordure de quelques centimètres est toujours nécessaire pour la "prise de pince" du papier par les machines.

La réalisation de chemises pour insertion de fiches est particulièrement générateur de chutes, du fait de la présence des rabats. Des solutions alternatives sont sans doute à rechercher !



Se démarquer ? Oui, mais attention aux faux départs ! ...

Attention aux conséquences en chaîne des choix lors de la conception de formats originaux : préférez des solutions facilitant l'optimisation de la logistique de diffusion, des emballages qui seront associés à vos produits... Des formats "standards" vous permettront d'utiliser par exemple des enveloppes, des cartons de taille standard et adaptés... (cf. partie Diffusion, page 23). Alors conservez votre originalité pour d'autres aspects : créez, imaginez... et rationalisez !



3. Faire des choix graphiques

3.1 Nombre et types de couleurs

Quadrichromie ? Bichromie ? Monochromie ? D'un point de vue environnemental, pour l'instant, il est difficile de trancher.

Le procédé Offset **quadrichromie** c'est : 4 types d'encre, et donc a priori plus de consommables et de plaques d'impression... Néanmoins, la quadrichromie présente l'avantage de proposer à partir de 4 couleurs de base un vaste panel de couleurs et de teintes. Cela permet une **optimisation de la gestion des stocks d'encre** (4 références seulement) et **limite les opérations de nettoyage** (pas de nécessité d'opération systématique de nettoyage complet entre 2 cycles de production).

À l'opposé, les procédés Offset en **bichromie et en monochromie** nécessitent, elles, de changer les encres utilisées pour chaque cycle de production afin d'obtenir les couleurs souhaitées : stocks d'encre plus vastes (accumulation de pots de peinture afin d'avoir un maximum de couleurs, ce qui génère des problèmes de stockage et de maintenance), obligation de faire un nettoyage complet entre chaque cycle de production (car les couleurs utilisées ne sont jamais les mêmes).

Toutefois, la conception d'un document en monochromie, ou en bichromie, conduira sûrement à d'autres choix positifs pour l'environnement : moindre utilisation d'aplat de couleurs, de photos...

En quelque sorte, le thème de la sobriété "diffusera" dans les différents choix de conception. **Alors faites plutôt du beau mais du sobre !**

Cette illustration met aussi en évidence que l'impression d'un titre avec un aplat (fond coloré) équivaut à imprimer une deuxième page écrite ! Alors, quand des paragraphes entiers présentent des aplats, vous imaginez la sur-consommation d'encre qui en résulte !

Par vos choix de conception, vous pouvez donc limiter les quantités d'encre nécessaires pour imprimer le document ; vous agissez ainsi directement sur les impacts environnementaux liés aux encres et à leur utilisation. Bref, cherchez à **limiter le recours aux aplats** pour un bénéfice immédiat... et futur, lors des éventuelles photocopies qui suivront !

À noter...

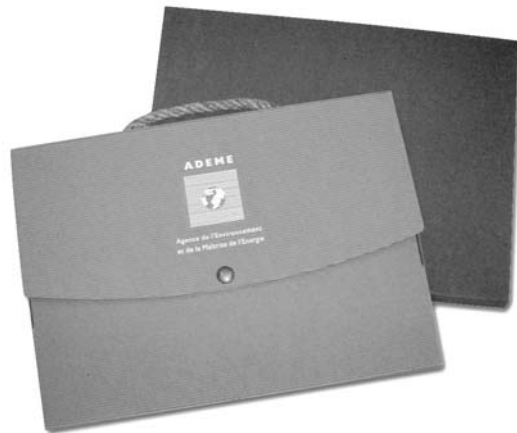
Les matériaux teintés dans la masse (papier, carton de couleur...) présentent le même type de problèmes environnementaux que ceux liés à la réalisation d'aplat : l'utilisation de produits teintés dans la masse ne constitue donc pas une solution de remplacement des aplats !

A noter...
A noter...
A noter...
A noter...
A noter...
A noter...

Exemple : afin d'éviter les aplats, une simple inversion de couleurs suffit parfois...



Exemple : choix entre 2 pochettes : préférer la pochette "naturelle" sans aplats plutôt que la pochette colorée avec des aplats bleus...



Par ailleurs, pour compléter votre démarche, cherchez à **utiliser des encres plus respectueuses de l'environnement** (cf. Choix des encres, page 11) ; gardez néanmoins à l'esprit que le bénéfice environnemental obtenu en ayant recours à des encres plus respectueuses de l'environnement perdra beaucoup de son intérêt si vous décuplez la quantité d'encres utilisées du fait d'un choix graphique multipliant les aplats !

Si vous ne pouvez vous passer d'utiliser des aplats, il existe un moyen d'en limiter les impacts : limitez la densité de la couleur (une densité de 100 % est-elle nécessaire ? avez-vous pensé à un dégradé ?...) et les surfaces concernées.

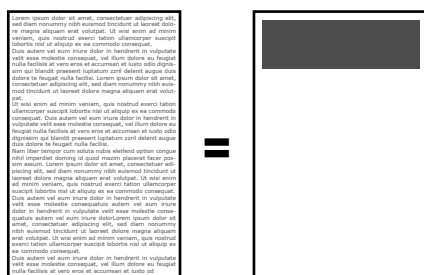
À vous de jouer...

De manière générale, lors de la conception du document, préférez le choix des couleurs réalisables à partir d'une ou plusieurs des 4 couleurs de base de la quadrichromie. **Évitez notamment les couleurs à "effet métallique"** ("Pantone métallique") qui nécessitent des encres dans lesquelles sont ajoutés des métaux. Concentrez votre créativité et votre originalité sur d'autres aspects de la conception !

3.2 Consommation d'encres

Une page écrite avec une mise en page standard et une interligne simple aura l'équivalent d'1/10^{ème} de sa surface couvert d'encre (et donc 9/10^{ème} de blanc).

Exemple : voici ce que représente une proportion de surface imprimée de 10 % :



4. Adapter ses choix à la durée de vie d'un produit

Document de référence à longue durée de vie ou bien rapport mensuel appelé à disparaître rapidement ? Rapport d'étude pour une lecture au bureau ou fiches techniques à utiliser sur chantier ?... Vos choix de conception devront tenir compte de la durée de vie et des contextes d'utilisation prévisibles du document :

- adaptez les **caractéristiques techniques** du document (robustesse...) afin d'éviter les pièges de la "sous-qualité" et de la "sur-performance", synonymes de gaspillages,
- réfléchissez aux possibilités d'adaptation du contenu du document afin que ce dernier ne devienne pas **obsolète prématurément** du fait, par exemple, de la mention de **données évoluant très rapidement** (obsolescence entraînant alors des stocks de documents "perdus", fabriqués en pure perte et à éliminer).

4.1 Caractéristiques techniques : ni trop... ni trop peu

Choix du grammage du papier, choix des finitions (notamment vernissage ou pelliculage), choix des matériaux de couverture... l'important est d'adapter vos choix à vos besoins, tout en cherchant à mieux respecter l'environnement.

Par exemple, **pour les finitions**, dans la mesure où le degré de résistance à l'abrasion, ou de protection à l'humidité, de la couverture ne l'impose pas, **évit**ez le **pelliculage** (apposition d'un film plastique sur le papier), et **préférez le vernissage**, voire l'absence de revêtement. Vous limiterez ainsi les consommations de matière et rendrez le document plus facilement recyclable.

À noter...

En règle générale, **les produits de substitution à base d'eau** (colles, vernis acryliques) existent, donnent des résultats de qualité comparable, et permettent d'éviter les problèmes d'impacts sur l'environnement et sur la santé spécifiques aux solvants organiques.

À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...

4.2 Obsolescence d'un document et contenu du document

Pour un document de référence, afin d'éviter qu'il ne soit obsolète trop rapidement :

- évitez de mentionner des informations susceptibles d'évoluer rapidement (coordonnées, prix...), par exemple en renvoyant le lecteur vers un site Internet régulièrement actualisé (utilisez si possible une adresse Internet suffisamment simple ou créez un raccourci concis, - c'est-à-dire, ne reprenant pas l'ensemble de la ramification du chemin d'accès - afin qu'une réorganisation du site Internet ne rende pas le document obsolète à cause d'une obsolescence du lien !),
- envisagez un système de mise à jour des parties contenant des informations susceptibles d'évoluer rapidement : par exemple par un système d'insertion de feuillets mobiles imprimés à partir d'informations téléchargeables sur Internet. Attention, dans ce cas, une réflexion sur la faisabilité de la mise à jour et la réelle utilisation du système de feuillets est nécessaire pour éviter les gaspillages et être sûr que le choix d'un classeur sera véritablement bénéfique par rapport à celui d'un document de forme plus conventionnelle. L'expérience semble montrer que si beaucoup d'éléments sont conçus pour être actualisables, peu sont effectivement actualisés, parce que leurs auteurs n'assurent pas l'actualisation ou parce que la cible n'effectue pas les manipulations nécessaires à la mise à jour de son exemplaire.

5. Évaluez le nombre de tirages : tirer à un coût !

Une juste évaluation de la quantité de tirages nécessaire permettra (outre des économies financières) d'éviter de produire des documents en surplus, et de limiter les différents impacts environnementaux associés à leur production... et à leur élimination !

D'un point de vue pratique, une bonne **évaluation des besoins** grâce à des moyens classiques (liste de diffusion à jour pour un document ayant le même type de cible) ou plus originaux (par exemple grâce aux systèmes de souscription) et un **contrôle régulier des fichiers d'adresses** permettra de limiter les retours et d'estimer au mieux vos besoins.

Cette étape mérite d'être regardée de près même si l'exercice n'est pas facile !

Nombre de tirages, "ni trop" : ne soldez pas votre bon sens ! Dans leurs devis, les imprimeurs vous proposent souvent des promotions (tarifs pour "le 1000 supplémentaire"). Si cela correspond à un vrai **besoin**, alors il est vrai que limiter le nombre de retirages permettra des économies d'échelle (limiter le nombre de commandes, de

livraisons, de calages machine... bref des coûts économiques et environnementaux). Mais attention aux **gaspillages trop faciles** : ne vous laissez pas vendre des exemplaires que vous ne diffuserez pas !

... **"ni pas assez" :** une étape de **calage machine** et de **"passe"** est nécessaire pour ajuster les paramètres d'impression (réglage des couleurs notamment) : la quantité de papier "perdu" pour faire ces réglages peut être non négligeable, surtout pour des tirages en petit nombre où le ratio **"nombre de feuilles perdues / nombre de feuilles imprimées"** peut être de l'ordre de 10 %, voire plus ! À chaque retraitage, ces réglages devront être refaits... et cela est compris dans votre facture.

Alors, sans tomber dans le piège du tirage en excès et des gaspillages, **évit**ez de trop **"saucissonner" vos retirages pour un même document**.

Enfin, sachez **être raisonnablement exigeant pour le rendu des couleurs** afin de ne pas obliger votre imprimeur à de trop minutieux réglages, synonymes de gaspillages.

B. Réalisation

l'impression "proprement dite"

Toutes les phases d'impression (la préparation à la reproduction, l'impression elle-même, la finition, puis le nettoyage) génèrent des impacts sur l'environnement. Ces impacts sont liés aux consommations de produits souvent dangereux pour l'environnement et la santé (encres, agents de nettoyage...), aux émissions dans l'air et dans l'eau en résultant (composés organiques volatiles COV, biocides...), aux consommations d'énergie des presses et des sècheuses, à la production de déchets...

1. Choisir son imprimeur

Le choix du prestataire est une étape importante pour une bonne prise en compte des enjeux environnementaux liés à l'impression. En résumé, **le choix d'un prestataire peut notamment porter sur** les caractéristiques environnementales suivantes :

- **Qualité écologique du papier**
- **Qualité écologique des encres (Offset) et des produits associés**
- **Utilisation de technologies permettant de limiter le recours aux substances chimiques**
- **Gestion des déchets dangereux de l'imprimerie**

1.1 Qualité écologique du papier chez un imprimeur (cf. Choisir son papier, page 13)

Les imprimeurs travaillent en priorité avec quelques références de papier : cela leur permet d'obtenir des tarifs préférentiels lors de l'achat du papier, d'optimiser la gestion de leur stock, de bien maîtriser les caractéristiques techniques du papier et les réglages machines nécessaires pour un papier donné... C'est pourquoi, à part pour une publication importante, les imprimeurs ne se feront donc a priori pas livrer un papier ne correspondant pas à leur stock. Cela peut signifier que pour obtenir de certains imprimeurs du papier avec des caractéristiques écologiques, il peut être opportun de regrouper des commandes, d'échanger avec les imprimeurs hors période de commande pour les informer de vos attentes en la matière... et ainsi favoriser le référencement de ces papiers dans une logique de partenariat et d'amélioration continue.

1.2 Qualité écologique des encres (Offset) et des produits associés

La technique **d'impression Offset** domine largement le secteur graphique, soit dans 9 entreprises sur 10. Cette technique est adaptée aux moyens et gros tirages de labeur (périodiques, impressions de publicités...) et de presse (journaux, hebdomadaires...). Elle s'applique dans l'impression de papiers et de cartons (journaux, revues, livres, annuaires, billets de banque, travaux illustrés...), mais aussi l'impression de fer blanc, d'aluminium, de calque...

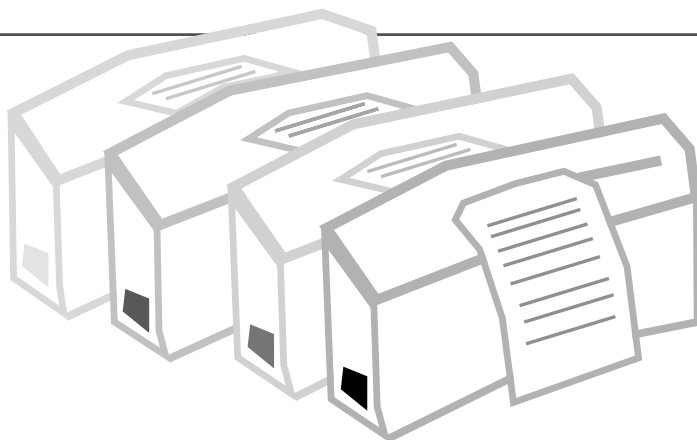
Exemple : à l'ADEME, ce procédé est employé notamment pour l'impression des documents "connaître pour agir", de la "lettre ADEME", des "guides pratiques" grand public, du "catalogue annuel des publications"...

À noter...

- Le choix d'un papier peut être, ou non, intégré au choix d'un imprimeur. C'est pourquoi cette question sera traitée dans un chapitre spécifique.
- Quelques pistes d'actions sont également proposées pour des impressions au sein des bureaux (imprimante bureau, service de reprographie).

A noter...
A noter...
A noter...
A noter...
A noter...
A noter...

Outre l'optimisation des choix de conception des documents et l'estimation la plus juste du nombre de tirages commandés, on peut limiter ces impacts en tenant compte de certaines caractéristiques environnementales, notamment lors du choix de l'imprimeur, **le choix du papier, des encres, des procédés d'impression...**



En fonction des travaux envisagés, on distingue deux types de machines pour l'Offset

- La **presse à feuilles**, utilisée pour des tirages de 1 000 à 50 000 exemplaires, pour des petits formats (A4, A3, A2) et des grands formats (710x1020, 1020x1420, 1200x1620 mm).
- La presse à bobine ou **rotative**, utilisée plutôt pour une impression en continue de gros tirages (50 000 à 500 000 exemplaires).

Les trois ingrédients de base des encres sont :

- les pigments : matière solide colorante, visible sur le support après impression,
- le véhicule (solvant) : constituant principal de l'encre en quantité, transporte le pigment et le fixe au support,
- les adjuvants : différencient et améliorent le rendement des encres en fonction de leurs propriétés (diluants, gélifiants, tensioactifs...).

La fabrication et l'utilisation des encres d'imprimerie peuvent nécessiter de nombreuses substances dangereuses pour l'environnement et la santé, qui pourront être relarguées notamment lors de la phase d'impression.

Le Comité Technique Européen "Encres d'Imprimerie" du CEPE (Conseil Européen de l'Industrie des Peintures, des Encres d'Imprimerie et des Couleurs d'Art) a établi une liste d'exclusion de certaines substances, qui ne sont pas employées dans les encres et produits annexes par l'industrie européenne des encres d'imprimerie. Cet engagement volontaire de la profession étant respecté de tous les professionnels, elle ne constitue donc pas un élément différenciant pour l'achat ou l'utilisation d'encres plus respectueuses de l'environnement et de la santé.

Pour le choix des encres

Cherchez à utiliser des encres dites **“végétales”** (c'est-à-dire pour lesquelles le solvant est à base d'huiles végétales et non minérales) présentant une moindre toxicité et utilisant des ressources renouvelables en substitution de ressources minérales pétrochimiques.

Elles sont plus ou moins développées selon le procédé Offset employé :

- pour le procédé Offset **feuille à feuille**, les encres végétales “quickset” se développent de plus en plus (elles représentent déjà 10 % des ventes françaises de “quickset”),
- par contre, pour le procédé Offset sur **rotative**, les encres “heatset” végétales sont encore peu développées.

Un autre type d'encre : **les encres UV**. D'origine minérale, elles ont l'avantage de ne pas utiliser de **solvants**. En effet, pour ces encres, le procédé repose sur l'utilisation de particules (monomères) qui se fixent entre elles (polymérisation) sous l'effet d'ondes lumineuses (les UV). Ces encres peuvent toutefois présenter des **risques pour la santé lors de l'étape d'impression** car les particules d'encres sont toxiques : le personnel doit donc être protégé. Une fois polymérisées, ces particules deviennent “stables” et ne présentent plus de danger.

Autres produits associés à l'utilisation des encres

- Les **solutions de mouillage** contiennent souvent de 5 à 20 % d'alcool isopropylique, composant organique volatile (COV) nocif pour la santé et l'environnement et irritant puissant. Un procédé sans solution de mouillage se développe (dit “Waterless” ou “dryoffset”). Il est également possible d'en limiter les impacts : afin de limiter les émissions de COV, certains industriels mettent en place un système de refroidissement de la solution de mouillage (12-13 °C) et/ou de traitement de l'eau. Les bonnes pratiques actuelles permettent généralement **de limiter la teneur en alcool isopropylique** de la solution de mouillage à moins de 10 %.
- Les **produits de nettoyage** des rouleaux, blanchets, encriers... sont souvent constitués d'un mélange de solvants organiques également émetteurs de COV. Encore peu utilisés en France, les **Agents Nettoyants Végétaux (ANV)** sont fabriqués à partir d'huile végétale (huile de soja, colza...) estérifiée avec un alcool. Ils sont peu toxiques et peu volatils, non inflammables, n'émettent pas de COV et sont produits à partir de matières premières renouvelables. Ils semblent cependant plus contraignants à l'utilisation...

1.3 Utilisation de technologies permettant de limiter le recours aux substances chimiques

Lors de la préparation des formes imprimantes, le choix des technologies numériques, tel le Computer To Plate (CTP), peut permettre de réduire les impacts, en particulier lorsque ce procédé est associé à l'utilisation de “plaques thermiques”.

À noter...

Le procédé CTP : il permet de préparer les formes imprimantes sans avoir recours au développement de films par des procédés photographiques, procédés nécessitant l'utilisation de produits chimiques (solution argentine) pouvant générer divers impacts (pollution de l'eau et des sols notamment).

Les plaques thermiques : plaques à insolation thermique, elles se développent sous l'action de la chaleur et présentent donc l'intérêt d'éviter l'utilisation de bains chimiques (ce procédé est directement utilisé par les presses DI (Direct Imaging)).

1.4 Gestion des déchets dangereux de l'imprimerie

Vous pouvez avoir des exigences en matière de bonne gestion des déchets chez votre imprimeur (tri sélectif et élimination adaptée des produits et emballages dangereux, des chiffons souillés...) et lui demander un engagement sur l'honneur relatif au traitement de ses déchets, ou une copie des contrats des prestataires traitant ses déchets, ou choisir un imprimeur titulaire de la marque Imprim'Vert...

Imprim'Vert : les exigences de la marque portent sur l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation, la sécurisation des stockages de produits et de déchets liquides dangereux. Elle incite également à la substitution des produits portant un étiquetage de danger par des produits moins dangereux pour l'environnement et la santé. www.ficg.fr (cf. Imprim'Vert, page 36).

À noter...

L'éco-guide professionnel - Les métiers de l'imprimerie : guide à destination des entreprises des secteurs du prépresse et de l'imprimerie de labeur publié par la Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique (FICG). Il présente les impacts sur l'environnement des métiers de l'imprimerie et donne des conseils pratiques pour les limiter.

À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...

Le saviez-vous...

Les imprimeurs peuvent mettre en place un système de management environnemental de leur site de production (certification ISO 14001 ou EMAS...). Peu développé aujourd'hui dans le secteur de l'imprimerie, un tel système vise notamment une meilleure gestion des déchets et des rejets (liquides, gazeux...) et des consommations de l'entreprise. Il n'est pas un gage concernant la qualité écologique des produits (pas d'obligation concernant le type de papier utilisé, le type d'encre, le type de process...), mais constitue déjà la preuve d'une volonté d'agir de l'entreprise en vue de réduire les impacts de son activité !



1.5 Développement de l'écolabel européen “produits imprimés”



Lors de la rédaction de ce guide, un projet d'écolabel européen sur les produits imprimés se dessinait. Il garantira à la fois la prise en compte de la qualité écologique du papier et de celle de l'activité d'impression. Pour connaître l'actualité du développement de l'écolabel européen :

<http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel>

* Liste d'exclusion du CEPE www.cepe.org

** En l'absence d'une définition technique précise et arrêtée pour les “encres végétales”, on recherchera une teneur élevée en solvant à base d'huiles végétales.

*** D'après la convention de Genève, les COV regroupent l'ensemble des hydrocarbures d'origine humaine capables en présence d'oxyde d'azote et de lumière de générer des pollutions photochimiques.

2. Choisir son papier

Concernant le choix du papier, les questions à se poser :

- **choisir le grammage nécessaire... et suffisant !** Choisir un papier dont on aurait réduit de 10 % les impacts sur l'environnement ne sert à rien si l'on prend du 160 g là où 120 g aurait suffi,
- chercher à utiliser **des papiers plus écologiques, tout au long de leur cycle de vie.**
(cf. Qualité écologique du papier chez un imprimeur, page 11).

2.1 Fibres recyclées versus fibres vierges ?

Malgré les idées reçues, papier "recyclé ou vierge" ne signifie pas "bon ou mauvais" au regard de l'environnement... D'un point de vue environnemental, la seule préconisation générale qui peut être faite est :

- pour **du papier recyclé, assurez-vous qu'il a été fabriqué et recyclé "proprement"** (ex : écolabel officiel ou, à défaut, système de management environnemental de type ISO 14001 ou EMAS),
- pour **du papier vierge, alors assurez-vous que la forêt dont il est issu est gérée durablement** (ex : label FSC ou PEFC) et qu'il **a été fabriqué "proprement"** (ex : écolabel officiel ou, à défaut, système de management environnemental de type ISO 14001 ou EMAS).

Le saviez-vous...



Contrairement à des idées encore largement répandues, le papier vierge ne signifie pas automatiquement "déforestation" ou le papier recyclé "sauvegarde" de la forêt. En effet, sous nos latitudes, la forêt a justement besoin pour ses coupes d'éclaircies et déchets d'exploitation de débouchés de type papetiers afin d'être économiquement et écologiquement gérée et de permettre la production de bois d'œuvre : mobilier, charpentes...

2.2 Le cas particulier du recyclage : la boucle du recyclage

S'il n'y a pas de position dogmatique ("n'achetez que du recyclé"), force est de constater que pour certains documents, il y a un risque de conflit d'image si l'on ne prend pas du recyclé.

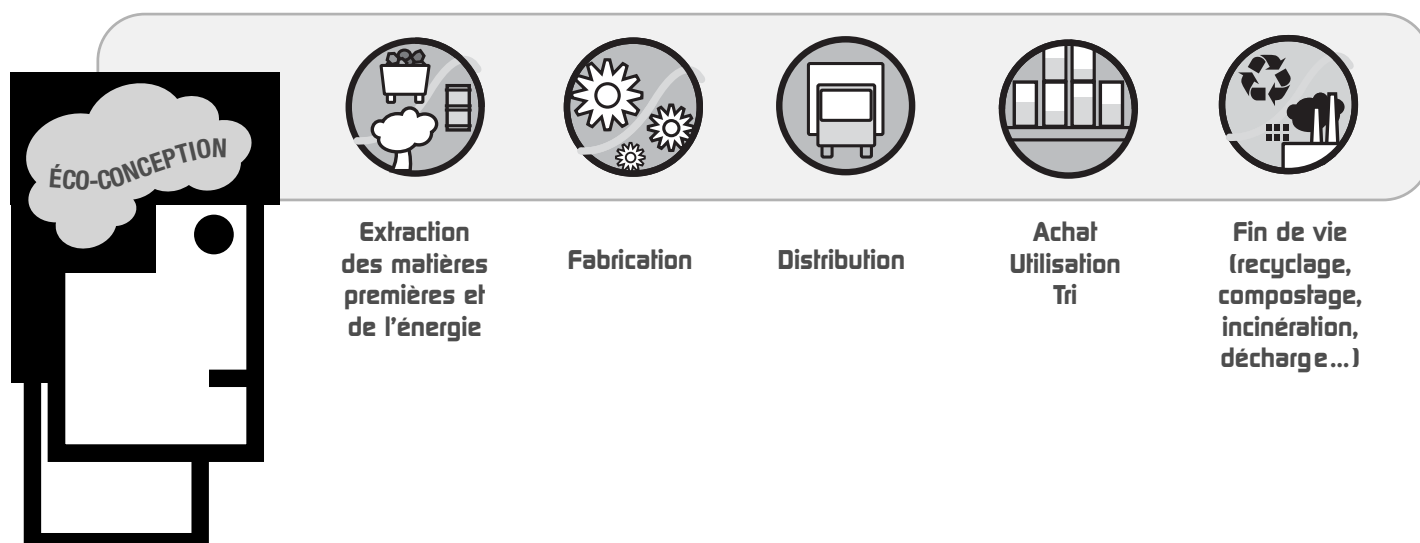
Exemple : comment une collectivité peut-elle inviter ses administrés à trier leurs déchets si elle-même ne "boucle pas la boucle" en imprimant ses guides de tri sur du papier recyclé ?

En achetant des produits recyclés, on offre des débouchés économiques aux filières de recyclage. Ainsi, des tonnes de déchets serviront de matières premières pour fabriquer de nouveaux produits au lieu de finir dans une décharge ou dans un incinérateur. Par ailleurs, pour que le recyclage fonctionne, il faut à la fois concevoir des produits recyclables et inciter au respect des consignes de tri (afin que les produits recyclables soient effectivement recyclés, c'est-à-dire collectés, traités et réutilisés industriellement pour fabriquer de nouveaux produits).

Concevoir des produits recyclables, les recycler... et acheter des produits contenant du recyclé afin de boucler la boucle !

À noter... Le papier recyclé permet également des économies d'énergie (il faut environ 2 fois moins d'énergie pour fabriquer du papier à base de vieux papier qu'à partir du bois !).

Informations sur le bilan environnemental des filières de recyclage des papiers graphiques www.ademe.fr -> **déchets -> impacts**



2.3 Pour utiliser des papiers plus écologiques

Vous pouvez, par ordre de préférence, choisir :

- a) un papier répondant aux exigences d'un écolabel officiel,
- b) un papier contenant des fibres recyclées et/ou issues de forêts gérées durablement (et fabriqué proprement).

a) Choisir un papier répondant aux exigences d'un écolabel officiel (cf. ci-dessous)

Les écolabels officiels (écolabel européen, cygne blanc nordique, ange bleu allemand...) c'est :

- la double garantie : la qualité écologique et la qualité d'usage,
- la prise en compte des impacts environnementaux sur tout le cycle de vie,
- l'élaboration de critères communs avec les industriels, les associations, les pouvoirs publics,
- l'attribution de l'écolabel par une certification par une tierce partie indépendante.


b) Choisir un papier contenant des fibres recyclées et/ou issues de forêts gérées durablement (cf. page 15)

Fibres recyclées : choisir un papier contenant des fibres recyclées dont on connaît le pourcentage exact en recyclé, et pour lequel des garanties sont apportées quant à la performance environnementale du process de fabrication et de recyclage (ex : système de management environnemental de type ISO 14001 ou EMAS pour au moins être sûr que les aspects réglementaires significatifs sont respectés). (cf. Logos, page 15).

Fibres vierges : choisir un papier contenant des **issues de forêts gérées durablement** (certification de gestion durable des forêts FSC ou PEFC, ou au moins, dans un premier temps : déclaration écrite sur l'honneur). À défaut des garanties apportées par un écolabel officiel, des garanties peuvent être apportées quant à la performance environnementale du process de fabrication et de la gestion de l'entreprise (ex : système de management environnemental de type ISO 14001 ou EMAS). (cf. Logos, page 15).

Écolabels officiels

Trois écolabels officiels existent en Europe pour le papier, faites-leur confiance !

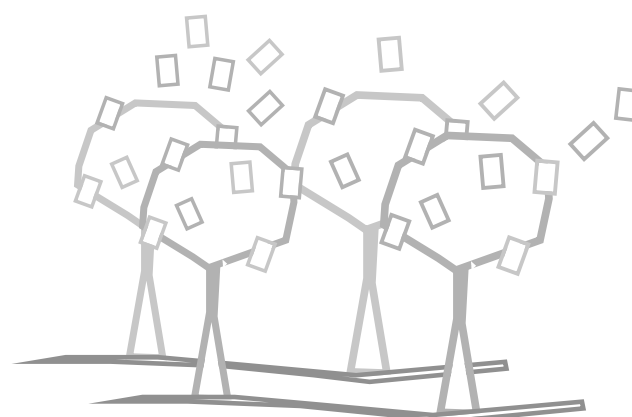
	<p>L'écolabel européen : "Copying paper"</p> <p>Les exigences écologiques de cet écolabel constituent un ensemble tout particulièrement intéressant et cohérent au regard d'une approche environnementale globale (prise en compte de toutes les étapes du cycle de vie du papier sur de nombreux impacts : consommation d'énergie, rejets gazeux, effluents liquides, origine des fibres, gestion des forêts, utilisation de substances chimiques, gestion des déchets, etc.).</p> <p>Liste des papiers écolabellisés : www.eco-label.com</p> <p>les exigences de L'écolabel Européen pour le papier (cf. Annexe A, page 40)</p>
	<p>L'écolabel nordique (Cygne blanc) : "Printing paper"</p> <p>Ses niveaux d'exigences sur les critères écologiques sont similaires à ceux définis par l'écolabel européen "Copying paper".</p> <p>Liste des papiers écolabellisés : www.svanen.nu/Eng/products</p>
	<p>L'écolabel allemand (Ange bleu) : "Recycled paper"</p> <p>Il est axé essentiellement sur l'utilisation de fibres recyclées sans exigences spécifiques quant à la gestion environnementale du recyclage. Il apporte néanmoins des garanties par rapport aux teneurs en recyclés (eq.100 %) et sur la non-utilisation de certaines substances dans le process de fabrication.</p> <p>Liste des papiers écolabellisés : www.blauer-engel.de.</p>

Remarque : l'écolabel européen et l'écolabel nordique ne vous garantissent donc pas, a priori, une teneur en fibres recyclées ; cependant, si l'on souhaite utiliser du papier contenant des fibres recyclées, on pourra choisir parmi les produits écolabellisés ceux répondant à cette exigence (il existe par exemple des papiers conformes à l'écolabel européen et contenant 100 % de fibres recyclées).

Remarque : la France n'a pas développé, pour le papier, d'écolabel officiel français (NF Environnement) car il existe déjà un écolabel européen ; par contre, sur d'autres produits papetiers comme les enveloppes, les cahiers... il existe un référentiel NF Environnement. www.marque-nf.com



Si l'entreprise fabriquant le papier n'est pas titulaire d'un écolabel officiel pour ces produits (certification), elle peut au moins préciser si ces produits répondent en tout ou partie aux exigences de l'écolabel.

De plus, une fois que plusieurs clients lui auront fait remonter cette même demande, peut-être envisagera-t-elle d'aller vers la certification ?... Bref, **citons pour inciter !**



Fibres recyclées et fibres vierges (forêts gérées durablement)

Logos et fibres recyclées

 <p>“ce produit contient X % de matières recyclées”</p>	<p>La boucle de Möbius</p> <p>C'est le symbole du recyclage ; accompagnée d'un pourcentage, elle indique que le produit est fabriqué à partir de matériaux recyclés. Les bonnes pratiques d'utilisation de ce logo sont définies par une norme internationale (norme internationale ISO 14021 sur les auto-déclarations environnementales, 1999) et vous prendrez garde de demander à votre fournisseur de bien se conformer aux définitions données par cette norme en matière de calcul du contenu en recyclé. L'utilisation de ce logo ne fait pas l'objet d'un contrôle par une tierce partie et est donc sous la pleine et entière responsabilité de l'industriel. Il indique uniquement que le produit contient des fibres recyclées.</p>
	<p>L'APUR (Association des Producteurs et des Utilisateurs de papiers-cartons Recyclés)</p> <p>Elle a créé une marque déposée qu'elle gère et qu'elle contrôle. Pour l'obtenir, les industriels s'engagent à respecter une charte d'usage : le logo indique clairement le pourcentage de fibres de récupération utilisé pour la fabrication du produit. Chaque gamme de papier ou carton comporte un numéro d'agrément garantissant l'authenticité de l'information donnée aux acheteurs. Il indique uniquement que le produit contient des fibres recyclées. www.apur-papiersrecycles.com</p>

Logos et fibres vierges de forêts gérées durablement

	<p>Le Forest Stewardship Council (FSC)</p> <p>C'est une organisation internationale fondée par des associations de défense de l'environnement. Les critères économiques, sociaux et environnementaux du FSC permettent d'évaluer le respect d'une gestion durable des forêts. Ce logo indique uniquement que le bois utilisé est issu de forêts gérées durablement. Vous trouverez ce logo sur du bois ou des produits à base de bois respectant les critères du FSC. www.fsc.org</p>
	<p>Le Program for Endorsement of Forest Certification Schemes (PEFC)</p> <p>Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières - est un système de certification né plus récemment d'une initiative européenne des professionnels de la forêt et du bois. Cette initiative européenne regroupe désormais différents pays comme le Canada, la Malaisie, les Etats-Unis. . .</p> <p>Ce logo indique uniquement que le bois utilisé est issu de forêts gérées durablement. Vous trouverez ce logo sur du bois ou des produits à base de bois respectant les critères du PEFC. www.pefc-france.org</p>

2.4 Les questions du blanchiment, du chlore et des azurants optiques

Le papier est fabriqué avec de la cellulose. Comme la cellulose naturelle est légèrement brune, elle est blanchie lors de la production de papier. La question du blanchiment à l'aide de produits chlorés a été une problématique environnementale importante du secteur papetier (rejets dans les effluents aqueux d'éléments chlorés mesurés en AOX - dérivés organiques halogénés absorbables). Dans le courant des années '80 et '90 se sont développés des nouveaux procédés limitant ces problèmes (procédés TCF, Totally Chlorine Free, ou ECF, Elementary Chlorine Free).

Outre l'abaissement des éléments chlorés à des niveaux très faibles, ces procédés ont permis d'obtenir des effluents moins corrosifs autorisant le développement de circuits de recyclage de l'eau dans les process de fabrication... et ainsi participer à la réduction des consommations d'eau.

Aujourd'hui, ces process sont très largement développés pour les produits papetiers européens et d'Amérique du Nord, de telle sorte que cela est devenu la "norme" : la question du chlore ne constitue donc plus aujourd'hui un argument d'achat et de promotion de la qualité écologique des papiers. (Au niveau mondial en 2002, la pâte ECF domine dans le marché de la pâte chimique blanchie, avec environ 75 % du marché, suivie par la pâte traditionnelle au chlore

élémentaire - environ 20 % -, tandis que la production de pâte TCF maintient un petit créneau d'un peu plus de 5 %).

Remarque : le désencrage pour le papier recyclé se fait notamment à partir de peroxyde d'hydrogène.

Procédé TCF (Totally Chlorine Free - totalement sans chlore) : la cellulose est blanchie sans chlore ni dérivés chlorés et cela exclut la présence d'AOX dans l'eau résiduelle. Ce procédé utilise comme produits de blanchiment des combinaisons oxygénées (ex : peroxyde d'hydrogène).

TCF

Le procédé ECF (Elementary Chlorine Free - sans chlore élémentaire) : il utilise des dérivés chlorés comme le dioxyde de chlore et non le chlore gazeux.

ECF

Sans azurants optiques : les azurants optiques sont parfois utilisés pour transformer les caractéristiques optiques du papier ; ils ont la propriété de transformer des rayons UV, normalement invisibles pour l'œil humain, en lumière perceptible. Certains des colorants azoïques utilisés sont susceptibles de libérer des amines aromatiques (cancérogènes).



3. Prendre en compte l'environnement dans une consultation ou un partenariat

Dans le respect des règles habituelles imposées à chacun en termes de procédures d'achats, on cherchera à **intégrer des considérations environnementales** lors de consultations ou d'appels d'offres de prestataires

En matière de développement d'achats éco-responsables, on peut noter que le nouveau Code des Marchés Publics français (décret du 7 janvier 2004) fait apparaître clairement les caractéristiques environnementales parmi les conditions d'exécution possibles (art.14) ou parmi les critères de choix possibles (art.53) lors d'un appel d'offres.

Le règlement interne des marchés de certaines entreprises fait également référence à cette possibilité. C'est le cas de l'ADEME.

3.1 Exiger ou évaluer des caractéristiques environnementales

Vous devez garder à l'esprit que le choix peut être fait :

- soit **d'exiger** des caractéristiques environnementales des offres, en intégrant directement des spécifications techniques précises dans le cahier des charges (par exemple : papier 100 % recyclé), les offres ne répondant pas à cette exigence n'étant pas recevables,
- soit **d'évaluer** des caractéristiques environnementales des offres, en identifiant des critères de choix des offres (par exemple :

pourcentage élevé de fibres recyclées), les offres étant classées - pour l'aspect "environnement" - selon ce pourcentage.

Ce choix d'"exiger" ou d'"évaluer" étant possible pour chaque caractéristique environnementale... de nombreuses solutions sont donc envisageables !

Par exemple, le choix pourrait être :

- d'exiger, pour le papier, du papier répondant aux exigences d'un écolabel officiel en précisant dans le cahier des charges "papier répondant aux exigences d'un écolabel officiel ou équivalent",
- et d'évaluer, pour l'impression, la qualité environnementale de l'activité au regard de l'utilisation d'encre végétale, de la gestion des déchets... en précisant dans le document de consultation ce critère de choix des offres et en mettant à disposition un questionnaire portant sur ces caractéristiques.

Assurez-vous, lorsque vous exigez une caractéristique, qu'il y ait suffisamment de produits/prestataires susceptibles d'atteindre cette exigence, afin de ne pas trop restreindre le nombre d'offres, ou risquer d'avoir une consultation infructueuse ou des offres très chères !



Exemple de questionnaire relatif aux caractéristiques environnementales pour la consultation d'imprimeurs (pages 16 et 17).



Exemple de questionnaire relatif aux caractéristiques environnementales pour une consultation d'imprimeurs

DEMANDE DE DEVIS

de la part de :

Fax :

E-mail :

L'entreprise Dupont souhaite réaliser l'impression d'un document intitulé "Un monde meilleur !" :

- Nombre d'exemplaires : faire des propositions de tarifs pour 3 000 et 4 000 ex
- Nombre de pages : 28 pages ; format 21,0 x 29,7 cm
- Papier : couverture 200 g, intérieur 90 g
- Impression : quadrichromie, recto verso
- Finition : vernis acrylique recto couverture extérieure uniquement (1^{ère} et 4^{ème} de couverture)
- Reliure : 2 points d'agrafes
- Conditionnement : carton de poids inférieur à 25 kg
- Livraison des documents : un point région parisienne
- Délais de livraison : XXX

Par ailleurs, pour l'évaluation des offres, les aspects environnementaux de la prestation seront pris en compte (voir questionnaire à remplir ci-après) ; aucun niveau de performance environnementale n'est exigé pour pouvoir présenter une offre.

Éléments fournis à l'imprimeur : CD-Rom (fichier in-design, et fichier pdf).

Merci pour votre proposition par courrier, fax ou e-mail avant le

* "Marchés publics et environnement"
GPEM Environnement et Marchés publics,
janvier 2005
"Encourager une commande publique
éco-responsable" (dans les Hauts de
Seine) Conseils méthodologique pour
agir, CG et Prefecture 92 - ADEME -
Eco-maires, 2004
"Passeport éco-produit", 3^{ème} Edition,
ADEME, septembre 2003,
www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr
achats éco-responsables MEDD - ADEME






QUESTIONNAIRE sur les aspects environnementaux de l'offre

Ce questionnaire a pour objectif d'évaluer les aspects environnementaux des offres, ces aspects seront pris en compte lors de l'évaluation générale des offres.

A - PAPIER proposé et environnement (si plusieurs offres de papiers, remplir plusieurs questionnaires)

Ces informations peuvent notamment se trouver sur les fiches techniques des papiers fournis par vos fournisseurs.

	Aspects considérés	Réponse	Commentaires (joindre tout document utile) détails et mode de preuve :	Remarques
	Nom du papier :			
1	Utilisation de papier répondant aux exigences d'un éco-label officiel ou équivalent ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Ecolabel européen, nordique, allemand... 
2	Utilisation de papier "recyclé" ?	<input type="checkbox"/> Oui % (de recyclé) <input type="checkbox"/> Non		
3	Si papier contenant des fibres vierges : utilisation de fibres provenant de forêts gérées durablement ?	<input type="checkbox"/> Oui et % (fibres vierges de forêts gérées dur.) <input type="checkbox"/> Non		Labels d'éco-certification tels que FSC, PEFC... 
4	Démarche de gestion environnementale du procédé de fabrication (et recyclage) du papier ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Notamment : norme Iso 14001, EMAS...

B - IMPRESSION Offset et environnement

	Aspects considérés	Réponse	Commentaires (joindre tout document utile) détails et mode de preuve :	Remarques
1	Pour l'impression : utilisation d'encres végétales ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
2	Pour l'impression : utilisation d'un procédé CTP ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Le procédé Computer To Plate (CTP) permet de limiter l'utilisation de produits chimiques dangereux utilisés lors de la préparation des films (flashage...)
3	Gestion spécifique des déchets dangereux dans les filières agréées ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Par exemple certificats, engagement dans la Charte "Imprim'Vert", engagement sur l'honneur...
4	Le % d'alcool isopropylique de la solution de mouillage est mesuré	<input type="checkbox"/> Oui et % <input type="checkbox"/> Non		L'alcool (isopropylique) est générateur de COV, dangereux pour la santé.

Liste des sigles : CTP : Computer To Plate / EMAS : Eco-Management and Audit Scheme / FSC : Forest Stewardship Council / PEFC : Pan European Forest Certification / COV Composés Organiques Volatils

Signature :

Nom et Fonction :

* Ecolabel Européen : Papier : www.eco-label.com et <http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel>
 Ecolabel Nordique (Cygne Blanc) : www.svanen.nu/Eng/products
 Ecolabel Allemand (Ange Bleu) : www.blauer-engel.de

3.2 Avant une consultation : collecter et organiser l'information

Afin d'avoir une meilleure connaissance des offres existantes et d'identifier plus facilement les papiers de qualité écologique disponibles et susceptibles de répondre à vos besoins, vous pouvez réaliser un recueil de papiers ("sourcing") sous forme d'un classeur contenant par exemple :

- des fiches recensant les caractéristiques techniques et écologiques de ces papiers,
- quelques exemplaires du papier (notions de couleur, de texture, de tenue en "main" ...).

Un exemple de fiche, relativement complète, est mis à votre disposition pour recueillir de telles informations. À vous de juger si vous souhaitez conserver l'ensemble des rubriques proposées...



- Exemple de fiche pour le recueil d'informations écologiques d'un papier (pages 19 et 20).

Ce travail de recueil peut également se résumer, sous la forme d'un tableau, aux principales informations relatives à la qualité écologique des papiers.



- Exemple de tableau de synthèse des informations écologiques de différents papiers (page 21).

3.3 S'inscrire dans une démarche de progrès, de partenariat et de valorisation de vos choix

Vous avez choisi tel fournisseur ou tel imprimeur, notamment pour la qualité environnementale de son offre ? N'hésitez pas à lui faire savoir et à le faire savoir à ses concurrents afin de les inciter à progresser sur ces points.

Exemple : lorsque vous informez les imprimeurs des résultats d'une consultation :

- *Pour l'offre retenue : "Cher Monsieur, vous avez bien voulu répondre à notre demande de devis concernant l'édition d'un document intitulé "Un monde meilleur !". Parmi le grand nombre de propositions reçues, votre offre nous est apparue tout particulièrement intéressante, notamment de par la qualité des informations environnementales que vous nous avez communiquées. Nous sommes donc heureux de retenir votre offre..."*,
- *Pour une offre écartée mais présentant des atouts : "Cher Monsieur, vous avez bien voulu répondre à notre demande de devis concernant l'édition d'un document intitulé "Un monde meilleur !". Toutefois, parmi le grand nombre de propositions reçues, d'autres offres nous sont apparues plus intéressantes, notamment de par la qualité des informations environnementales qui les accompagnaient. Nous ne manquerons pas de vous reconsulter si nous lançons à nouveau de telles consultations..."*.

Les questions relatives à la valorisation sur vos produits de vos actions en matière de prise en compte de l'environnement (par exemple apposition d'un logo sur une publication) sont abordées ultérieurement (cf. Communiquer, page 34).

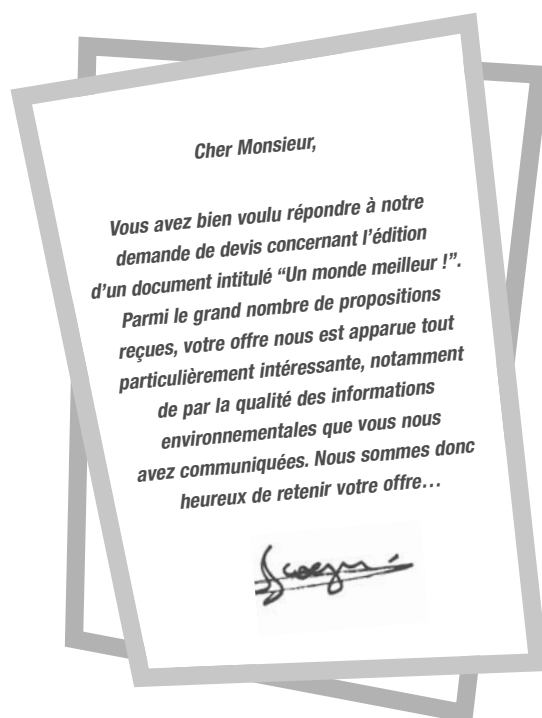
3.4 Intégrer la "communication plus éco-responsable" dans vos partenariats

La réalisation de certaines opérations de communication ne sont pas directement de votre ressort ? Vous pouvez tout de même chercher, grâce à des recommandations appropriées, à ce que l'environnement soit pris en compte. À vous de définir le degré de précision à retenir : depuis une phrase très générale jusqu'à des recommandations spécifiques s'inspirant des pistes et outils présentés dans ce guide.

Exemple : lors de la rédaction d'un accord de partenariat, au travers duquel des actions de communication seront réalisées, vous pouvez intégrer un paragraphe visant la prise en compte de l'environnement : Prise en compte de l'environnement dans les actions de communication :

Dans un souci d'exemplarité et d'une plus grande cohérence entre nos discours et nos actions (notamment nos achats), un soin particulier sera apporté à la réduction des impacts environnementaux liés aux actions de communication réalisées dans le cadre du présent partenariat, et notamment pour :

- **la réalisation et la diffusion de documents imprimés** : choix d'un imprimeur et du papier selon leur qualité écologique (par exemple : gestion dans des filières agréées des déchets d'impression dangereux et non dangereux, papier à base de fibres recyclées et/ou répondant aux exigences d'un écolabel officiel...) et apposition de déclarations environnementales précises sur le document...
- **de colloques et de manifestations** : choix de lieux de manifestation selon leur qualité écologique (accessibilité en transports en commun, mise en place du tri sélectif des déchets, diffusion raisonnée de documents imprimés...).





EXEMPLE DE FICHE POUR LE RECUEIL D'INFORMATIONS ECOLOGIQUES D'UN PAPIER

Appellation commerciale

Producteur

Nom

Adresse

Tél/fax

E-mail

Contacts fournisseurs

Nom

Adresse

Tél/fax

E-mail

SPECIFICATIONS

Couché

Offset

Bureautique

Autre

EXIGENCES D'ACHAT

Quantité minimum par livraison

tonnes

Délai de livraison

Dernier(s) prix constaté(s) en date du :

€ la tonne

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Garanties environnementales

Titulaire d'un écolabel officiel
(joindre certificats, licence...)

Européen "Copying and Graphic Paper"

Cygne Nordique "Printing Paper"

Ange bleu "Recycled Papers"

Equivalent

Rien ou non renseigné

Papier recyclé

_____ % de fibres recyclées

Post-consommation

Garantie par APUR

Rien ou non renseigné

Fibres vierges

_____ % de fibres vierges

Origine : forêt gérée durablement

Certification PEFC

Certification FSC

Equivalent

Rien ou non renseigné

Gestion environnementale du site
de fabrication/recyclage

Certification ISO 14001

Certification EMAS

Equivalent

Rien ou non renseigné

Liste mise à jour des titulaires sur les sites :

www.eco-label.com

www.svanen.nu/Eng/default.asp

www.blauer-engel.de



EXEMPLE DE TABLEAU DE SYNTHESE DES INFORMATIONS ECOLOGIQUES DE DIFFERENTS PAPIERS

		Papier écolabellisé	Écolabel Européen	Écolabel Nordique	Écolabel Allemand	Papier avec fibres recyclées	% en fibres recyclées	Papier avec fibres vierges	PEFC	FSC	Iso 14 001 / EMAS
Fabricant	Nom du Papier										
Ecolabel (Recyclé)...		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>					
Papeterie X	papier A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Papeterie Y	papier B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	100 %	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Papeterie Z	papier C	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	50 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecolabel (Vierge)...		<input checked="" type="checkbox"/>						<input checked="" type="checkbox"/>			
Papeterie R	papier H	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Papeterie S	papier I	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Papeterie T	papier J	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recyclé...						<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>
						<input checked="" type="checkbox"/>	100 %	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
						<input checked="" type="checkbox"/>	100 %	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
						<input checked="" type="checkbox"/>	50 %	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vierge...								<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Écolabels officiels : liste mise à jour des titulaires sur les sites :

www.eco-label.com www.svanen.nu/Eng/default.asp www.blauer-engel.de

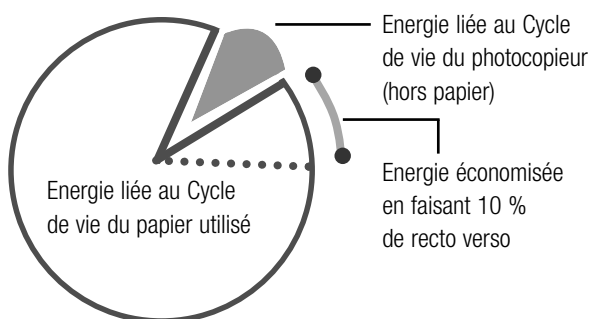
4. Impression bureau : imprimante et photocopieuse

Les impressions bureau : rapports, téléchargements, mails... représentent des volumes de papier importants, généralement de courte durée de vie et dont les impacts environnementaux ne sont pas du tout négligeables parmi les impacts liés aux activités de bureau. À chacun d'agir dans ces choix d'impression de tous les jours !

Choix du mode d'impression recto verso

Le choix du recto verso... un détail ? Pas vraiment... La systématisation de l'achat d'imprimantes recto verso peut permettre aux utilisateurs une importante diminution de la quantité de papier utilisée. Or, cette consommation de papier représente l'un des tout premiers impacts sur l'environnement liés à l'impression des documents.

Bilan énergétique du cycle de vie du photocopieur



Plus de 90 % de l'énergie consommée durant la vie d'un photocopieur (depuis l'extraction des matières premières jusqu'à son élimination, en passant par sa fabrication et son utilisation) est en fait liée à l'énergie nécessaire à la production du papier utilisé ! Ainsi, même s'il est important de se préoccuper de la qualité écologique du papier et des cartouches que vous utilisez, le geste environnemental le plus profitable reste **la réduction à la source... c'est-à-dire utiliser moins de papier.**

Lorsque l'imprimante le permet, favoriser le mode recto verso, c'est une économie de papier assurée !

L'impression recto verso, le triple bénéfice !

- **Économique...** sur les achats de papier alors que l'imprimante recto verso est à un prix similaire de celui d'une imprimante simple recto.
- **Usage...** des dossiers moins épais, des sacs moins lourds, des archives moins volumineuses, chacun y gagne.
- **Environnemental...** moins de matière et d'énergie, c'est aussi moins de pollution de l'eau et de l'air... et au final moins de papier à traiter en fin de vie !



Le plus ? Si cela ne gêne pas la lecture, vous pouvez utiliser l'impression recto verso aux options "2 pages par feuille" et/ou au mode "économe"...

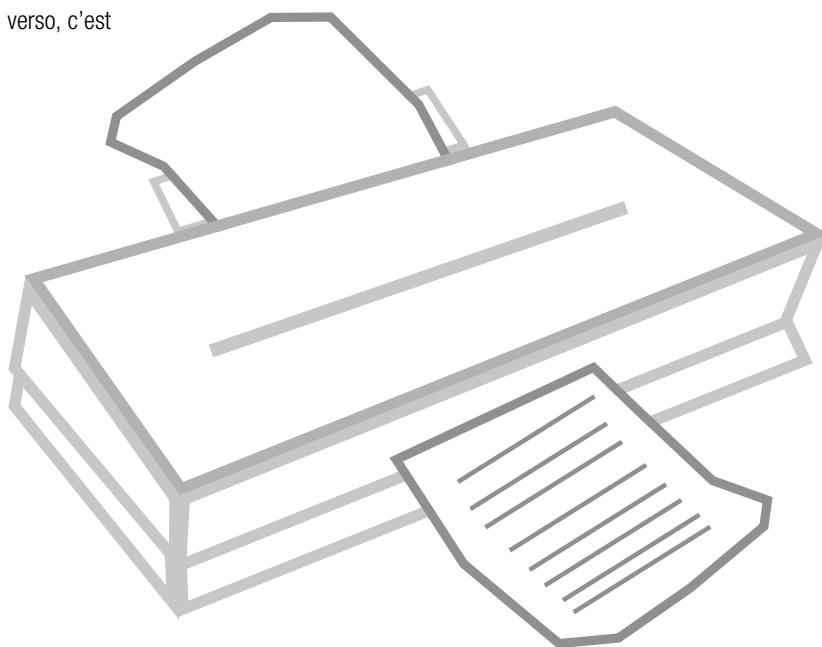
Choix des encres (cartouches d'impression)

De manière générale, pour les cartouches laser ou jet d'encre, on recherchera au moins des cartouches remanufacturées* et reprises par le fournisseur.

Pour les cartouches d'impression laser, on recherchera des cartouches répondant aux exigences de l'écolabel officiel NF Environnement "Cartouche d'impression laser".



Choix du papier (cf. Choisir son papier, page 13)



* Produit récupéré, démonté, inspecté, nettoyé et réglé, dont les pièces usées ou endommagées ont été réparées ou remplacées, et qui a été réassemblé, mis à l'essai, et réapprovisionné.

C. Diffusion

diffuser sans s'éparpiller !

Après avoir optimisé le nombre d'exemplaires (cf. Évaluer le nombre de tirage, page 10), arrive le temps de la diffusion.

Multiplication des emballages et des transports, gaspillages dus à des diffusions mal ciblées... de nombreux impacts environnementaux peuvent être évités ou limités lors de la diffusion des documents.

Les choix à faire pour limiter ces impacts peuvent relever de différents acteurs qui n'interviennent pas nécessairement de manière concertée en termes de prise en compte de l'environnement (stocker, emballer, transporter, diffuser...).

Une meilleure prise en considération, par chacun des acteurs, des contraintes de la "chaîne de diffusion" est une source d'amélioration essentielle. Si certaines actions peuvent être mises en œuvre par chacun des acteurs, individuellement, et être sources de progrès... un minimum de concertation pourra s'avérer nécessaire, au moins dans un premier temps, pour mieux identifier et valider ces pistes d'améliorations et ne pas créer des problèmes nouveaux dans la chaîne logistique.

Chacun peut donc chercher à agir ! Y compris dès la conception du support de communication...

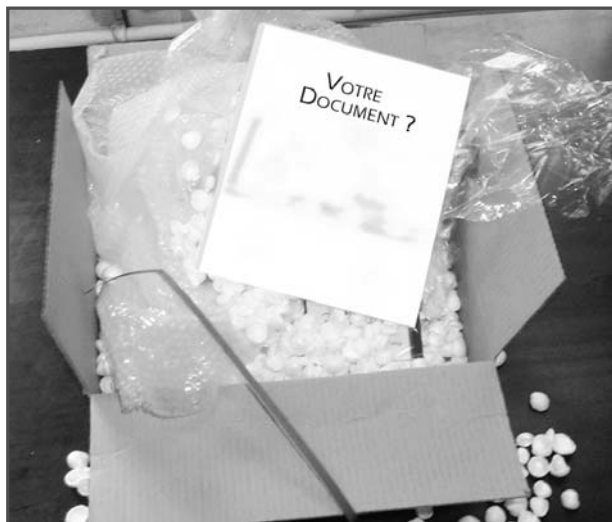
1. Intégrer les contraintes de la diffusion dès la conception du support de communication

La forme (taille, volume...), la masse, la robustesse... d'un support de communication ne sont pas sans conséquences sur les possibilités de limiter les impacts environnementaux de l'étape de diffusion. Ainsi, la conception de supports de communication :

- **volumineux...** impliquera l'utilisation d'emballages eux aussi plus volumineux... et plus de transport, de consommation d'énergie et de pollutions...
- **lourds...** impliquera plus de consommation d'énergie pour les transporter...
- **fragiles...** impliquera l'utilisation d'emballages plus robustes, nombreux... et donc plus de consommation de matières premières, plus de déchets...

Exemple : Cf. Emballage des CD-Rom, page 6 (adapter l'emballage (pochette) et éviter les sur-emballages)

Exemple : le choix de réaliser un document sous la forme d'un classeur peut avoir pour conséquence l'utilisation d'un emballage complexe afin de pouvoir le stocker et l'envoyer sans dommage.



Par ailleurs, les coûts environnementaux sont généralement synonymes de **coûts économiques** ! Connaissez-vous le coût de la diffusion de votre document (coût de l'emballage, du transport...)? Le prix des prestations de transport des colis et courriers fait souvent l'objet de barèmes (selon la masse et/ou le volume). Le passage au tarif supérieur est parfois une histoire de quelques grammes pas toujours nécessaires... et cela compte, quand il s'agit de centaines voire de milliers d'envois !

Enfin, votre cible sera sans doute directement confrontée à l'emballage de votre produit. Il est donc important d'éviter que ces emballages soient particulièrement **critiquables**. Ce sera d'autant plus vrai pour des supports qui intègrent des aspects environnementaux dans leur réalisation (choix du papier, de l'imprimeur...) ou dans les thèmes abordés (document relatif au développement durable...) : la cohérence des messages et des démarches ne doit pas pouvoir être mise en défaut.

2. Réduire et choisir les emballages

Que la décision relève du concepteur du support de communication ou de la personne en charge de sa diffusion, on cherchera à :

- limiter le poids et le volume des emballages,
- limiter les sur-emballages (les films plastiques sont-ils toujours nécessaires ?...),
- utiliser des emballages recyclables (mono-matériaux pour lesquels il existe des filières de recyclage, emballages dont le nombre de matériaux différents est limité et dont les différents matériaux sont facilement séparables afin de faciliter le geste de tri...),
- utiliser des emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés...

Exemple : pour les calages (pour remplir les vides) : l'utilisation de poches (en plastique) gonflées permet avec un minimum de matériaux de remplir cette fonction... sans rajouter de poids... À réception, les poches une fois crevées limitent largement l'encombrement des poubelles !



3. Pratiques pour des transports plus écologiques

Outre l'optimisation du poids et de la forme (taille, volume) des produits, les impacts du transport peuvent également être limités en :

- **regroupant différents envois ou commandes afin** d'éviter des colis, des camions, des avions... à moitié vides ?
- **évitant les courriers express**, les "48 chrono" etc. pas toujours nécessaires. Ils sont souvent synonymes d'une moindre optimisation de la logistique et de l'utilisation de moyens de transport plus rapides mais beaucoup plus consommateurs d'énergie et plus polluants (pour parfois quelques heures de

différence seulement... le colis prendra l'avion au lieu du train !). Ils sont aussi, en milieu urbain, synonymes de distribution quelque peu "anarchique" et de nouveaux troubles (stationnement en double file, embouteillages...),

- **recherchant des modes de transport plus écologiques** : en milieu urbain, les livraisons à vélo, en véhicules électriques... se multiplient,
- ...

4. Diffusion : viser juste

Tous les efforts réalisés aux autres étapes de la vie d'un support de communication ne doivent pas, bien sûr, faire oublier les fondamentaux :

- un éco-produit est avant tout un produit qui répond à un besoin,
- il n'existe pas de produits "zéro impact",

Cela signifie donc bien que tout produit génère des impacts sur l'environnement, et que si ce dernier ne répond pas à un besoin (stocks obsolètes non diffusés, documents diffusés mais peu lus...), il sera uniquement synonyme de gaspillage !

Pour éviter de tels déboires, voici quelques pistes de réflexion :

- lors de mailings, assurez-vous de la mise à jour de vos listes de distribution (par exemple en tenant compte des retours de documents pour mauvaise adresse...),

- lors des manifestations, les supports de communication peuvent faire l'objet d'une large diffusion, on veillera à l'adapter (cf. Manifestation, page 27) et à ce que les stocks non distribués et réutilisables ne soient pas détruits (par facilité).

- ...

Par ailleurs, pour les commandes de documents, on pourra utiliser les courriers électroniques et Internet plutôt que des formulaires papier envoyés par fax ou par courrier.

Exemple : présentation d'un guide des publications sur Internet, avec possibilité d'accéder en ligne à un bon de commande électronique, directement retournable par Internet...



Récapitulatif des principaux points "Pour faire bonne impression !" page 25.



RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX POINTS "POUR FAIRE BONNE IMPRESSION !"

Créez, imaginez... et rationalisez !

Chaque fois ça compte... Alors, pensez-y !

- pour une amélioration continue

- pour une réduction effective des impacts environnementaux

Retrouvez le détail de cette liste et des pistes « pour faire bonne impression » sur www.ademe.fr/eco-conception

<input checked="" type="checkbox"/> Conception	Réalisation	Diffusion
Concevoir proprement !		
<input type="checkbox"/> Evaluation du besoin		
<input type="checkbox"/> besoin validé	<input type="checkbox"/> objectif, cible, sujet... précisément explicités	
	<input type="checkbox"/> état des lieux de la concurrence (documents sur des thématiques similaires, ...) (cf. ci-dessous « nombre de tirages »)	
<input type="checkbox"/> Choix du support : papier ou électronique... ou combinaison des deux ?		
<input type="checkbox"/> Papier :	<input type="checkbox"/> consommations limitées de papier :	<input type="checkbox"/> grammage <input type="checkbox"/> recto verso <input type="checkbox"/> mise en forme...
<input type="checkbox"/> Electronique (@) :	dématérialiser...en limitant les transferts de pollution	
CD et Internet	<input type="checkbox"/> tenir compte des impressions bureau :	
	<input type="checkbox"/> faciliter la lecture à l'écran	
	<input type="checkbox"/> prévoir un format eco-impression :	<input type="checkbox"/> aplats limités, mise en page optimisée <input type="checkbox"/> document scindé en chapitres (pas d'impression intégrale systématique)
	<input type="checkbox"/> inciter au recto verso...	<input type="checkbox"/> ...et aux options : 2 pages/page, économie d'encre
	<input type="checkbox"/> penser à l'accès pour tous publics :	<input type="checkbox"/> compatibilité avec divers types de matériels (age, taille d'écran,...) <input type="checkbox"/> préconisations pour l'accessibilité des malvoyants...
CD	<input type="checkbox"/> en alternative aux documents volumineux ?	
	<input type="checkbox"/> optimiser le choix du CD :	<input type="checkbox"/> taille/capacité : taille classique (grand format) ? petits formats ? <input type="checkbox"/> forme : CD rond ou rectangulaire ? <input type="checkbox"/> compatibilité du CD avec les différents lecteurs
	<input type="checkbox"/> optimiser l'emballage du CD :	<input type="checkbox"/> taille/épaisseur de la pochette CD <input type="checkbox"/> absence de sur-emballages (films protecteurs...)
<input type="checkbox"/> Papier & @ :	pour des documents volumineux :	<input type="checkbox"/> synthèse papier et version intégrale électronique mises à disposition
<input type="checkbox"/> Choix d'organisation de l'information et choix du format du document		
	<input type="checkbox"/> optimiser la mise en page :	<input type="checkbox"/> aérer mais pas trop (page vide ? interlignes ? marges ? police ?...)
	<input type="checkbox"/> optimiser le format du document :	<input type="checkbox"/> format standard (A4, A5, ...) <input type="checkbox"/> échanges d'informations avec le concepteur/imprimeur
<input type="checkbox"/> Choix graphiques : une créativité réfléchie		
	<input type="checkbox"/> nombre et types de couleurs :	<input type="checkbox"/> utilisation de couleurs « classiques » (à base de CNJM) <input type="checkbox"/> absence d'encres à effets métalliques
	<input type="checkbox"/> beau mais sobre	
	<input type="checkbox"/> réduire les consommations d'encres :	<input type="checkbox"/> limitation des aplats et de leur densité
<input type="checkbox"/> Choix des caractéristiques techniques (robustesse...) selon la durée de vie du produit : ni trop... ni trop peu !		
	<input type="checkbox"/> optimiser le grammage ...	<input type="checkbox"/> ... et adapter le choix des matériaux de couverture
	<input type="checkbox"/> adapter les finitions :	<input type="checkbox"/> pelliculage <input type="checkbox"/> vernissage <input type="checkbox"/> sans revêtement
	<input type="checkbox"/> éviter l'obsolescence prématurée :	<input type="checkbox"/> attention aux informations évolutives, aux adresses Internet ramifiées <input type="checkbox"/> mises à jour prévues si nécessaire : document actualisable
<input type="checkbox"/> Nombre de tirages		
<input type="checkbox"/> évaluer les besoins	<input type="checkbox"/> souscription, contrôle du fichier adresses...	<input type="checkbox"/> plan de communication, de diffusion...
	Rappels : ni trop : attention aux gaspillages faciles (1 000 supplémentaires ?...) ni trop peu : économies d'échelle (pertes dues à l'étape du « calage machine ») pour le rendu des couleurs : être raisonnablement exigeant (« calage machine » délicat)	



RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX POINTS "POUR FAIRE BONNE IMPRESSION !"

Conception	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisation	Diffusion
L'Impression proprement dite ! 		
<input type="checkbox"/> Choix de l'imprimeur (offset)		
<input type="checkbox"/> papier	(cf. ci-après)	
<input type="checkbox"/> encres	<input type="checkbox"/> encres à base végétale	
<input type="checkbox"/> produits associés	<input type="checkbox"/> solution de mouillage : COV limités	<input type="checkbox"/> sans solution de mouillage <input type="checkbox"/> traitement de l'eau, <input type="checkbox"/> système de refroidissement <input type="checkbox"/> teneur en alcool isopropylique limitée
	<input type="checkbox"/> ANV (Agents de Nettoyages Végétaux)	
<input type="checkbox"/> technologie	<input type="checkbox"/> CTP (Computer to Plate) ...	<input type="checkbox"/> ...et plaques thermiques
<input type="checkbox"/> déchets dangereux	<input type="checkbox"/> gestion dans des filières agréées (conformément à la réglementation)	<input type="checkbox"/> preuves : <input type="checkbox"/> engagement sur l'honneur <input type="checkbox"/> copie de contrat <input type="checkbox"/> Imprim'Vert <input type="checkbox"/> ISO 14001, EMAS
... et bientôt (2005 ?)	<input type="checkbox"/> Ecolabel européen « Produits Imprimés » (papier + activité d'impression écolabellisés)	<input type="checkbox"/> Ecolabel européen www.eco-label.com

<input type="checkbox"/> Choix du papier		
<input type="checkbox"/> papier	<input type="checkbox"/> papier répondant aux exigences d'un écolabel officiel	<input type="checkbox"/> Ecolabel européen www.eco-label.com
		<input type="checkbox"/> Ecolabel nordique (Cygne blanc) www.svanen.nu/Eng/products
		<input type="checkbox"/> Ecolabel allemand (Ange bleu) www.blauer-engel.de
	<input type="checkbox"/> papier contenant des fibres recyclées et/ou issues de forêts gérées durablement ...	<input type="checkbox"/> ...et fabriqué/recyclé proprement ? <input type="checkbox"/> Ecolabel officiel <input type="checkbox"/> ISO 14001, EMAS
	<input type="checkbox"/> produit contenant x% de fibres recyclées	<input type="checkbox"/> Boucle de Möbius x= ___%
		<input type="checkbox"/> APUR www.apur-papiersrecycles.com x= ___%
	<input type="checkbox"/> produit contenant des fibres vierges issues de forêts gérées durablement	<input type="checkbox"/> FSC www.fsc.org
		<input type="checkbox"/> PEFC www.pefc.fr

Conception	Réalisation	<input checked="" type="checkbox"/> Diffusion
Diffuser sans s'éparpiller		
<input type="checkbox"/> viser juste et ...		
<input type="checkbox"/> concerner	<input type="checkbox"/> « chaîne de diffusion »... :	<input type="checkbox"/> s'informer sur les pratiques et difficultés : <input type="checkbox"/> stockage, <input type="checkbox"/> transport, ...
<input type="checkbox"/> agir	<input type="checkbox"/> dès la conception du support lui-même :	<input type="checkbox"/> éviter les supports volumineux, lourds, fragiles,...
	<input type="checkbox"/> réduire et choisir les emballages :	<input type="checkbox"/> s'informer sur le coût de la diffusion (barème/poids)
		<input type="checkbox"/> limiter poids / volume
		<input type="checkbox"/> éviter les sur-emballages
		<input type="checkbox"/> choisir un emballage facilement recyclable <input type="checkbox"/> utilisant du recyclé...
	<input type="checkbox"/> optimiser les transports :	<input type="checkbox"/> regrouper les envois ou commandes
		<input type="checkbox"/> éviter les courriers express
		<input type="checkbox"/> rechercher des transport plus écologiques (en milieu urbain : véhicules électriques, GPL, ..., vélos...)
<input type="checkbox"/> ... valoriser vos résultats (grâce à des déclarations environnementales)		
<input type="checkbox"/> déclaration	<input type="checkbox"/> conforme aux principes de ISO 14 021 :	<input type="checkbox"/> claire <input type="checkbox"/> précise <input type="checkbox"/> fondée ...
	<input type="checkbox"/> sur la base d'informations écrites (preuves)	

Pour des achats éco-responsables... rappel de quelques bons réflexes :		
prenez-vous informer des offres existantes d'éco-produits sur le marché		
Informez vos prestataires : citez pour inciter !		
prenez en compte l'environnement dans vos partenariats, consultations, demandes de devis... (exiger et/ou évaluer)		
choisissez des caractéristiques environnementales adaptées projet par projet		

cf. Questionnaire relatif aux caractéristiques environnementales pour une consultation d'imprimeurs

MANIFESTATION.

se montrer éco-responsable •

Chaque manifestation constitue l'occasion de présenter votre activité de la manière la plus positive possible : c'est une vitrine de son savoir-faire.

Mais, toute manifestation est aussi nécessairement à l'origine d'impacts sur l'environnement (consommation de papier, transports, déchets, énergie...) qu'on pourra chercher à réduire. Cela offrira l'occasion d'afficher votre implication concrète, en faveur de l'environnement, en

cohérence avec vos discours et les attentes croissantes de vos partenaires.

Cet engagement pourra par exemple porter sur : le choix du lieu de la manifestation, la réduction des impacts dus aux transports et aux déplacements, l'éco-conception des stands ou de la participation à un salon...

A. Lieu de la manifestation

gestion des déplacements et caractéristiques du bâtiment...

1. Transports et déplacements : des choix pour les limiter et les optimiser

Une accessibilité favorisant des déplacements plus écologiques...

Cherchez un lieu facilement accessible en **transports collectifs** (métro, tramway, train, bus...), à vélo, à pied, afin d'éviter l'utilisation des voitures individuelles (personnelles, taxis...) et ainsi de limiter la pollution.

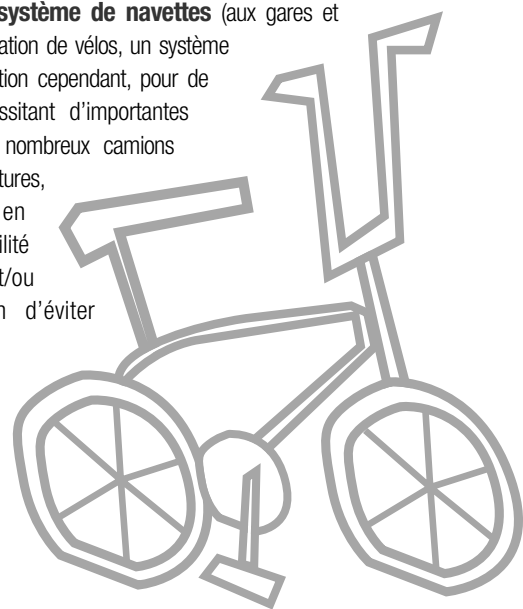


Favorisez ces types de déplacements en apportant les informations utiles sur les annonces et les invitations...

Pour inciter les participants à utiliser ces modes de déplacements, précisez, par exemple sur l'invitation, différentes informations telles que : le plan d'accès en transports en commun à partir des gares et des aéroports, les temps de parcours... En effet, ne connaissant pas les lieux, certaines personnes, qui n'avaient peut-être même pas envisagé de recourir aux transports en commun, se rendront compte grâce à vos informations de la facilité et de la praticité d'utiliser ces

modes de transport. De même, vous pourrez indiquer la présence de pistes cyclables ou d'un parking à vélos sur le lieu de la manifestation, voire même des possibilités de location de vélos !

Mettre en place un système de navettes (aux gares et aux aéroports...), une location de vélos, un système de co-voiturage... Attention cependant, pour de gros événements nécessitant d'importantes livraisons (par exemple nombreux camions livrant les stands, fournitures, etc.), on prendra en considération l'accessibilité de ces livraisons et/ou leur organisation afin d'éviter d'autres nuisances.



2. Caractéristiques du bâtiment

Vous pouvez, lors du choix d'un lieu d'accueil, vous informer sur les efforts réalisés par le gestionnaire du site quant à la prise en compte de l'environnement : des actions ont-elles été mises en place afin d'optimiser le fonctionnement du site et afin d'apporter un confort aux visiteurs tout en limitant ses impacts ? Même si les bâtiments HQE sont encore peu nombreux, peut-être avez-vous la chance d'en avoir un à proximité ?

Par exemple : les gestionnaires des lieux d'accueil pourront vous informer quant aux efforts réalisés :

- en termes de consommation d'énergie ? utilisation de lampes basse consommation (et mise en valeur de l'éclairage naturel)..., gestion rationnelle de la température des salles (pas d'abus de climatisation ou de chauffage...), et pourquoi pas utilisation d'énergie d'origine renouvelable...

- en termes de prévention et gestion des déchets, de formation du personnel et d'utilisation d'éco-produits ? tri sélectif des déchets, produits de nettoyage plus écologiques (écolabel officiel européen...)
- en termes de facilités d'accès ? pour les personnes à mobilité réduite...

Le saviez-vous...

Depuis 2003 existe l'écolabel officiel européen dans le secteur de l'hôtellerie. Il est encore peu développé en France pour le moment. Faites connaître cet écolabel auprès des gestionnaires d'hôtels afin de participer à son développement : "citez pour inciter !" www.eco-label-tourism.com



B. Éco-conception des stands

Lors d'une manifestation, les stands peuvent être à l'origine de nombreux impacts sur l'environnement, **tant en phase de montage, d'exposition qu'en phase de démontage*** :

- consommation de **ressources naturelles et production de déchets** de différentes natures et en quantités importantes : panneaux, structures, moquettes, emballages, publications... papiers, cartons, bois, plastiques, métaux...
- consommation **d'énergie** notamment pour l'éclairage. La diffusion des supports de communication : rapports, prospectus... est loin d'être négligeable (cf. Diffusion, pages 23 et 32).

Pour agir efficacement sur ces impacts, on cherchera à privilégier des solutions plus respectueuses de l'environnement tant en qualité d'organisateur qu'en qualité d'exposant.

Voici quelques pistes pour éco-concevoir salons et stands.

En tant qu'organisateur

Déchets : intégrez dans l'organisation de l'événement la mise en place de filières de gestion des déchets (mise en œuvre et promotion de la collecte sélective, mise en place de circuits de recyclage en fonction des opportunités locales, facilitez l'accès aux bennes et prévoyez des locaux pour stocker les emballages réutilisables...) et ainsi participez à la réduction des impacts liés aux déchets.

Les actions en termes de **prévention** et donc de réduction des quantités de déchets générées existent ! Tout en limitant les impacts environnementaux, vous limiterez ainsi la facture de traitement de vos déchets.

Elles consistent notamment dans le développement de **solutions pérennes**, modulaires, démontables, réutilisables...

Pour concevoir des stands réutilisables, on ne négligera pas l'importance d'avoir des éléments facilement manipulables, stockables, transportables... dont le poids et les volumes sont optimisés (pièces emboîtables après démontage...).

L'obsolescence des éléments du stand peut dépendre de caractéristiques **techniques** (préférer par exemple des revêtements de sols robustes et de couleurs peu salissantes, en dalles modulaires...).

Victime de la mode ? L'obsolescence peut également être **esthétique** : un style et des couleurs sobres se démodent généralement moins vite... cependant, dans le cas où l'on souhaite faire évoluer le "style" de son stand dans le temps, on pourra chercher à adapter, sur la base d'une structure pérenne, des éléments spécifiques ("consommables").

De même, il est préférable d'éviter l'indication **d'informations** qui rendront de fait des éléments obsolètes dès la fin du salon (par exemple, évitez d'indiquer le nom du salon ou une date sur un panneau d'affichage, celui-ci pourra alors être réutilisé pour un autre salon ou utilisé dans d'autres contextes (dons...). Dans tous les cas, les éléments "consommables" doivent être limités et facilement séparables.

Bien sûr, outre la prévention de la production de déchets, en limitant les quantités de matières consommées et en s'interrogeant sur l'origine des matériaux, il sera possible de limiter les impacts environnementaux liés à leur fabrication (début de leur vie...) : choix de matériaux recyclés, de produits dont la teneur en substances toxiques est limitée (colles sans solvants dangereux, peintures écolabellisées...), de bois d'origine locale et/ou issu de forêts gérées durablement (FSC, PEFC ou équivalent...), etc.

Energie : l'utilisation de spots halogènes très consommateurs d'énergie est encore souvent perçue, à tort, comme un incontournable pour pouvoir bien éclairer les stands (puissance, tons...); une réflexion sur l'aménagement des sources lumineuses et l'utilisation des nouvelles technologies permet pourtant des économies très significatives sans remise en cause de la qualité de l'éclairage. De plus, la mise en place d'un interrupteur général pour chaque stand permettra un arrêt complet de sa consommation aux périodes de fermeture au public.



* "Faires et salons, collecte sélective des déchets", ADEME réf. 2952, ouvrage fournissant chiffres et points de repères méthodologiques pour une gestion plus rationnelle des déchets.

Le guide technique de l'exposition peut être l'occasion de **sensibiliser les exposants** sur l'existence de filières de collecte ainsi que sur les pistes à favoriser par rapport à l'éco-conception de leur stand (choix de matériaux pouvant bénéficier de filière de valorisation spécifique... optimisation de l'éclairage...). La mise à disposition et l'utilisation d'une **"check-list"** permet de donner des pistes d'améliorations. Pour ceux qui louent un stand clés en main, les questions relatives à la gestion de l'information restent pertinentes et permettent à chacun d'identifier des pistes d'actions quel que soit son mode d'organisation.

Appliquez également aux parties communes les solutions préconisées par ailleurs : éclairages économes, dalles de moquettes modulables et réutilisables ou recyclables, repères de stands réutilisables, approvisionnement en électricité issue d'énergie renouvelable (achat de Certificats verts)...

Et pourquoi ne pas faire de l'environnement **un challenge ?** Afin de valoriser vos efforts et ceux des exposants, et d'inciter le plus grand nombre à s'impliquer dans ces démarches d'amélioration, envisagez d'organiser un concours (concours stand "éco-conçu"), de remettre un signe de distinction à ceux qui auront fait des efforts (fanion, badge... à mettre sur le stand)...

Exemple : Trophée stand éco-conçu Pollutec 2004 cf. Annexe B, page 41.

Exemple : IMEX 2005 Annual Environmentally responsible meetings Award www.bluegreenmeetings.org/links.cfm

En tant qu'exposant

Informez-vous auprès des organisateurs pour savoir s'il existe des préconisations environnementales spécifiques pour l'événement : quelles sont les solutions mises en œuvre par l'organisateur (filière de tri des déchets par exemple), afin de concevoir son stand en adéquation avec ces solutions.

Toutefois, même en l'absence de préconisations spécifiques de la part des organisateurs, de nombreuses solutions peuvent déjà être développées. N'attendez pas forcément les autres !

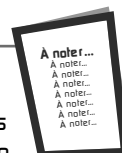
(Inspirez-vous des préconisations "en tant qu'organisateur").



Pour retrouver ces pistes : éco-conception de votre stand ou de votre participation à un salon (pour les organisateurs, exemples de fiches à destination des exposants). Pages 30 et 31.

À noter...

Si vous utilisez des badges, optez pour des solutions badges réutilisables et récupérez les badges dans un carton en fin de manifestation.



Trophées de l'éco-conception de stand - Pollutec 2004 Exemple de communication à destination des visiteurs Panneau présentant les efforts réalisés pour le stand du Grand Lyon

Vous êtes sur un éco-stand qui participe au concours des Trophées de l'éco-conception de stand Pollutec 2004.

Cet espace a été conçu et réalisé à l'aide de matériaux sélectionnés pour leurs caractéristiques environnementales qui se déclinent par leur capacité à être :

- récupérables ou recyclables comme le verre, l'aluminium et le coton,
- issus de production contrôlée comme le médium fabriqué à partir de bois de forêts gérées durablement, de déchets de bois revalorisés ou de déchets de scierie (sciure, écorce, chutes...),
- issus du recyclage et de la revalorisation comme le revêtement de sol en caoutchouc fabriqué avec des pneumatiques,
- non polluants comme les peintures sans solvant,

- respectueux de l'environnement parce que faiblement consommateur d'énergie comme les éclairages basse tension ou à iodure métallique (400 W au lieu de 2 000 W),
- ou encore comme le mur végétalisé qui permet d'accroître la surface d'espaces-verts, de lutter contre les tags et le bruit.

La dépollution de l'air intérieure est assurée par les substrats utilisés.

Ces matériaux seront pour la plupart récupérés à l'issue du salon et réutilisés pour la construction de nouveaux stands ou installés durablement dans le cadre d'aménagements ou de projets Grand Lyon, à l'image du mur végétalisé qui sera réimplanté à proximité du tunnel de Fourvière.

Aimons l'avenir



Eco-conception de votre stand [ou de votre participation au salon Z]

Organisateurs, voici quelques exemples d'accroche :

"Et si vous preniez en compte la protection de l'environnement dès la conception de votre stand ? !"

"Avez-vous pris en compte l'environnement lors de la conception de votre stand et dans l'organisation de votre participation au salon Z ? "

"Eco-concevez votre participation au salon Z ! " ...

Le Salon Z, conscient de... tatati... a fait... tatata... Ces efforts auront d'autant plus de sens qu'ils se conjugueront avec ceux réalisés par chaque exposant dans la conception de son stand et dans la gestion de sa participation à cette manifestation.

Les interrogations et pistes proposées ci-dessous (non exhaustives et non exclusives) ont l'ambition de vous permettre d'approcher votre degré actuel de prise en compte de l'environnement dans la conception de votre stand et dans la programmation de votre participation. Elles devraient/pourraient également vous permettre de déterminer des pistes d'améliorations pour le futur.

- **(si concours)** Parallèlement, si vous avez déjà conduit ou conduisez une réflexion sur l'éco-conception de votre stand et de votre participation à Z 2005, vous souhaitez peut-être en faire un élément de valorisation et de communication à travers votre participation à la première édition du trophée tatati : dans ce cas, n'oubliez pas de cocher la dernière case de ce questionnaire "ljljkj" !

- **(si charte avec ou sans concours)** Comme toute approche environnementale, l'éco-conception est une démarche de progrès : elle se doit d'être menée progressivement... et résolument ! Vous pouvez d'ores et déjà montrer votre engagement en signant la Charte "Pour un salon/stand éco-conçu" (ou "Pour une manifestation plus respectueuse de l'environnement") et en l'apposant sur votre stand. Si on choisit cette option, voir la proposition d'éléments pour la charte ci-après :

Proposition d'éléments pour une Charte : "Pour un salon/stand éco-conçu" :

"Pour décliner/étendre notre engagement en faveur du développement durable à l'ensemble de nos activités, nous nous attachons/engageons à mieux prendre en compte l'environnement dans la conception de ce stand et dans l'organisation de notre participation à ce salon.

En particulier, nous avons pris en compte les caractéristiques environnementales des matériaux qui composent ce stand, pensé à sa valorisation en fin de vie et organisé la diffusion de l'information pour en accroître l'efficacité tout en réduisant les impacts environnementaux,

Marc YYY, responsable zzz de l'Entreprise XXX"

- On peut également envisager d'être plus précis en proposant aux signataires des éléments à intégrer en fonction des caractéristiques de leurs stands : "stand aisément démontable et constitué de matériaux facilement identifiables grâce à leur marquage pour permettre leur valorisation et leur recyclage" ou/et "stand majoritairement composé de matériaux renouvelables (issus de forêts gérées durablement)" ou/et "stand réutilisable, modulable, conçu pour réduire ses impacts lors de son transport et de sa réutilisation", etc.

Nom de l'exposant : _____

Surface de votre stand à Z : _____ m² Puissance électrique installée : _____ kW

Catégorie A : Votre stand est fabriqué sur mesure et est destiné à être utilisé plusieurs fois

Catégorie B : Votre stand est fabriqué sur mesure et est destiné à un usage unique

Catégorie C : Vous louez un stand clés en main à l'organisation du salon

Principe de la check-list proposée en page suivante : les exposants ne remplissent que la colonne qui les concerne (A, B ou C) en cochant les cases correspondant à une réponse positive.



Pour les participants à u salon, une foire, ...

ECO-CONCEPTION : évaluez votre prise en compte de l'environnement dans la conception de votre stand et de votre participation au salon Z

Cochez les cases correspondant à une réponse positive de votre part dans la colonne dédiée à la catégorie de votre stand

	Catégorie du stand		
	A	B	C
Avez-vous spécifiquement intégré des caractéristiques environnementales dans votre cahier des charges lors de la commande de votre stand ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les matériaux qui composent votre stand sont-ils majoritairement issus de ressources renouvelables ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les matériaux, autres que ceux issus de ressources renouvelables, sont-ils facilement recyclables et leur nature est-elle clairement identifiée pour faciliter leur recyclage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les éléments de fixation, de collage et de finition ne nuisent-ils pas à la séparabilité des différents matériaux ni à leur recyclage ou valorisation énergétique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Votre stand est-il modulaire pour être adaptable à différentes surfaces ?	<input type="checkbox"/>		
Avez-vous mené une réflexion particulière pour réduire les quantités de matières utilisées pour fabriquer votre stand et diminuer les quantités de déchets de fabrication ?		<input type="checkbox"/>	
Démontés, les éléments sont-ils majoritairement plats ou s'emboîtent-ils les uns dans les autres de manière à réduire le volume lors du transport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La puissance installée a-t-elle été optimisée grâce à un éclairage adapté et peu consommateur d'électricité (lampes basse consommation, néons...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre installation électrique est-elle équipée d'un interrupteur général vous permettant un arrêt complet de votre consommation aux périodes de fermeture au public ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur votre stand, un emplacement spécifique est-il dédié au tri des déchets durant le déroulement de la manifestation (emballages de vos documents, déchets papier, déchets de bouche...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les revêtements de sols que vous utilisez sont-ils réutilisés après le salon ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Une fois votre stand arrivé en fin de vie, avez-vous programmé de réutiliser certains éléments dans d'autres contextes (don à des associations, réutilisation en entreprise de certains éléments mobiliers...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pour accroître la durée de vie de votre stand, avez-vous d'ores et déjà mené une réflexion pour éviter son obsolescence esthétique ?	<input type="checkbox"/>		
Lors des phases de montage et démontage du stand, vos opérateurs disposent-ils des consignes suffisantes pour trier et valoriser les déchets d'emballages et/ou les éléments de protection non réutilisés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Transmettez-vous des consignes écrites aux personnes présentes sur votre stand afin qu'au cours de leur permanence, elles puissent concourir à la mise en œuvre de votre démarche environnementale (tri des déchets, diffusion raisonnée des documents papier...), voire expliquer votre démarche d'éco-conception ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au cours de l'exposition, avez-vous mis en place une distribution ciblée de vos documents (par opposition à des documents majoritairement en libre-service) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Disposez-vous de documents de différents volumes de manière à ne diffuser que l'information nécessaire (synthèse, catalogue restreint ou document plus complet selon les besoins de vos visiteurs) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilisez-vous des supports d'informations fixes, pérennes ou actualisables (support informatique, panneaux d'information...) permettant de diminuer la diffusion des documents papier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La conception des documents que vous distribuez intègre-t-elle des caractéristiques environnementales (papier écolabellisé, fibres recyclées, encres végétales, grammage optimisé...)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C. Gestion de la diffusion des informations

Élément essentiel de l'éco-conception d'une manifestation, la gestion de la diffusion des informations concerne tant les organisateurs que les exposants. Renseignez-vous sur les quantités de documents diffusées généralement... C'est souvent surprenant (pour les gros événements, l'approvisionnement d'un stand en publications se compte par palettes).

En tant qu'organisateur de l'événement

- Diffusion d'informations d'ordre général grâce à Internet (programme, inscription, plan, gestion, base de données...)

Lors du lancement d'une manifestation, pourquoi ne pas utiliser **Internet** pour diffuser les informations d'ordre général, du type : dates, programme, bulletin d'inscription, plan d'accès...? D'usage de plus en plus familier, cet outil s'avère, en effet, idéal pour éviter les envois de courrier, pour gagner du temps (inscriptions en ligne) et pour élargir et connaître votre cible (formulaires...).

- Diffusion d'informations plus spécifiques (diffusion combinée : électronique et papier).

Les supports électroniques (Internet, CD-Rom), peuvent aussi être utilisés pour la diffusion d'informations plus spécifiques telles que les actes d'un colloque, les comptes rendus de conférences de presse... voire les présentations des intervenants.

Aussi, en combinant version électronique et version papier, on peut, par exemple lors de colloques, ne distribuer en séance que les documents strictement nécessaires à la compréhension et à la prise de notes.

Exemple : diffuser à l'entrée du colloque certains transparents des interventions pour la prise de notes, en recto verso, sous format vignette (x diapos par pages).

- Petit plus lors de l'impression des présentations.

L'utilisation de "fonds d'écran" pour les supports de présentations orales (transparents) sont souvent synonymes, lors de l'impression des documents et des photocopies qui suivent, d'aplats... et donc de consommations significatives d'encres. À moins de pouvoir utiliser - et de réellement utiliser - des options de type "impression sans fond d'écran" (dans des logiciels tels que Power Point), il est préférable d'en limiter l'utilisation. Faites part de cette recommandation aux intervenants...

En tant qu'organisateur ou exposant

- Diffusion raisonnée des documents imprimés.

Sur les stands des salons ou des colloques, il est d'usage de laisser en libre-service des documents imprimés, documents ramassés par les participants pour une (éventuelle) lecture ultérieure. Cette technique du "hamster" est souvent synonyme d'importants gaspillages que l'on peut réduire. Dans ce cas, la gestion de la diffusion des documents peut passer par :

- une formation des hôtesses afin qu'elles aident les visiteurs à cibler et à orienter leurs demandes et éviter ainsi la collecte systématique de tous les documents du stand,
- une organisation des documents sur le stand : par exemple, en privilégiant en première ligne ou dans les zones de passage, les documents synthétiques, les fiches de présentation, les documents peu volumineux d'ordre général, des supports d'informations fixes...
- une mise à disposition d'un ordinateur permettant de consulter en ligne les informations adaptées (via la consultation du site Internet de l'exposant...) et d'imprimer uniquement les informations nécessaires.
- ...

Dans le cadre des colloques, on évitera la distribution de documents en "lot" (un pack comprenant généralement dans une pochette la version papier des présentations, des documents annexes, voir du papier, un stylo...). Tous les participants ne souhaitent pas forcément une pochette ("les pochettes c'est pas systématique !"...) ou tous les documents. On veillera donc à dissocier pochettes et documents.

Exemple : mettre à disposition des participants des pochettes vides (recyclables, réutilisables...), et, à part, les différents documents à diffuser.

Afin de simplifier la gestion des stocks et de limiter les pertes en fin d'événement, vous pouvez aussi envisager un modèle de pochettes standard, "adaptables" pour chaque événement.

Exemple : envisager un modèle possédant juste le logotype de l'entreprise permettant, grâce à un insert, de rajouter le titre de l'événement, les noms des partenaires...

Afin de favoriser l'utilisation ultérieure de la pochette, les logos et autres inscriptions peuvent être apposées de façon discrète.

Exemple : des inscriptions sur la face interne du rabat seront visibles uniquement lorsque la pochette est ouverte.



D. Diffusion d'objets marketing

favoriser les objets utiles

La publicité et la diffusion des informations passe aussi par la distribution d'objets dits de "marketing". Leur utilité réelle reste souvent à démontrer... c'est pourquoi on tentera d'éviter d'y recourir.

Si vous en utilisez, privilégiez avant tout les **objets utiles**. Vous pouvez, de plus, rechercher des objets plus respectueux de l'environnement de par leur technologie (pour une calculatrice, préférez une calculatrice solaire...), leur composition (pour un objet en bois, préférez du bois provenant de forêts gérées durablement... FSC, PEFC ; produits utilisant des matériaux recyclés : www.produits-recycles.com ; www.remarkable.co.uk), ou leur procédé de fabrication. Les produits peuvent également être intéressants de par les questions qu'ils suscitent et les réponses

qu'ils apportent (jeux d'éveil et de sensibilisation à l'environnement par exemple), ou des messages qu'ils véhiculent (textiles certifiés Ecolabel européen ou issus du commerce équitable, aliments issus de l'Agriculture Biologique...).

Tee-shirt répondant aux exigences de l'Ecolabel européen
www.eco-label.com



E. Organisation d'une collation

Pour des collations (vins d'honneur, pauses-café...), que ce soit par l'intermédiaire d'un traiteur ou non, on pourra chercher :

- à utiliser des aliments de saison (afin d'éviter des transports ou la culture sous serres chauffées, activités particulièrement consommatrices d'énergie), issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable...

Exemple de produits issus de l'agriculture biologique : fruits, légumes, viandes, lait et leurs dérivés (confitures, lait, viennoiseries, vin...).

Exemple de produits issus du commerce équitable : café, thé, jus de fruit...

- à utiliser des produits en grands conditionnements afin d'éviter la multiplication des déchets d'emballage (éviter notamment les doses individuelles) et en mettant à disposition des carafes d'eau plutôt que des bouteilles,
- à utiliser des ustensiles (verres, assiettes, couverts...) réutilisables plutôt que jetables... ou à limiter la multiplication du nombre de consommables par invité (en mettant par exemple à disposition un marqueur permettant à chacun d'identifier son gobelet, son assiette...),
- à favoriser le tri sélectif des déchets,
- ...



COMMUNIQUER.

Comment valoriser les résultats obtenus ?

Attention ! Une communication environnementale mal réalisée peut être décredibilisante pour les efforts engagés. C'est pourquoi il faut rester exemplaire jusqu'au bout ! On a malheureusement vu fleurir, par exemple sur les 4^{ème} de couverture de certains ouvrages, des

déclarations tellement vagues ou saugrenues qu'elles en décredibilisaient les résultats pourtant tout à fait louables obtenus. Alors, que doit-on mettre sur ses publications ?

A. Quelques règles générales

Pour bien mener la réalisation de déclarations environnementales relatives à la qualité écologique d'un produit, quelques règles de bon sens se doivent d'être respectées. Ces règles peuvent se résumer ainsi : **toute déclaration environnementale doit être claire, compréhensible, précise, ne pas être de nature à induire en erreur et correspondre à un véritable avantage écologique du produit qui la porte...** (Ces règles sont précisées dans la norme internationale ISO 14021 sur les auto déclarations environnementales).

Dans cette logique, on retiendra également qu'avant de faire une déclaration environnementale, il faut être sûr des éléments mis en avant :

- Cet aspect ou ce logo sont-ils pertinents par rapport aux résultats environnementaux obtenus ?
- A-t'on les garanties nécessaires concernant les caractéristiques écologiques du papier, des encres... utilisés, afin de pouvoir communiquer sur ces aspects (certificats, déclarations sur l'honneur... : ne jamais se contenter d'informations orales).

B. Quelques règles plus spécifiques

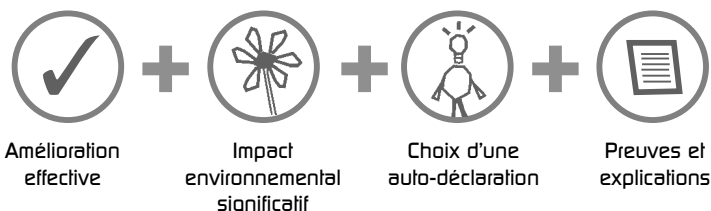
(selon la norme ISO 14021)

1. Résumé en texte et en images de la norme ISO 14021 :

La norme ISO 14021 (1999) : "Étiquettes et déclarations environnementales : les auto déclarations environnementales" vise avant tout à assurer la pertinence et la sincérité de toute auto déclaration environnementale et à réduire la confusion actuelle. Elle précise par ailleurs la définition et les exigences des 12 déclarations usuelles suivantes : "contenu en recyclé", "économe en ressources", "énergie récupérée", "réduction de déchets", "consommation énergétique réduite", "économe en eau", "longue durée de vie", "réutilisable ou re-remplissable", "recyclable", "conçu pour le désassemblage", "compostable" et "dégradable".

La norme ISO 14021 n'est pas une norme de certification : on s'auto déclare conforme à la norme... sur les auto déclarations.

On peut résumer ainsi les 4 conditions nécessaires à une bonne déclaration :



Se traduit par :



2. Le logo de Möbius est le symbole du recyclage

Si vous souhaitez, à l'aide d'un logo, mettre en avant le contenu en recyclé d'un produit ou de son emballage (ou son caractère

recyclable), **c'est uniquement ce symbole** que vous devez utiliser.

caractère recyclable d'un document en papier...

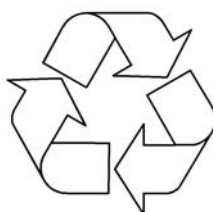
Mettre en avant le caractère recyclable d'un document en papier ne serait pas conforme aux règles de bonnes pratiques de la norme. En effet, cela semblerait indiquer un avantage environnemental particulier de ce produit en papier par rapport à un autre, alors que les documents en papier sont recyclables. Seul le contenu en recyclé est à valoriser.



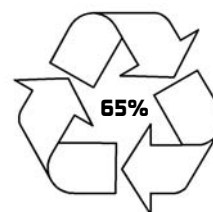
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...
À noter...

À noter...

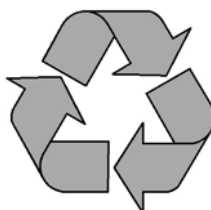
L'anneau de Möbius peut être imprimé dans toutes les couleurs sur fond clair ou sombre : toutes les formes sont équivalentes à celles présentées ci-dessus. L'important est l'ajout du pourcentage quand il s'agit d'indiquer un contenu en recyclé.



signifie :
"ce produit ou cet emballage est recyclable"



signifie :
"ce produit ou cet emballage contient 65 % de matières recyclées"



3. À éviter !

Il découle des règles de bonnes pratiques de l'ISO (mais aussi du simple bon sens !) que certaines formes de déclarations sur les produits sont à proscrire ! Notamment :

Attention aux déclarations vagues ou imprécises

"papier écologique"
"papier recyclé"

Ou des logos imprécis comme :



Attention à l'usage de déclarations utilisant le terme "sans..."

~~Sans chlore~~

C'est le cas de la déclaration "**papier blanchi sans chlore**" : d'une part parce que de manière générale "sans quelque chose" ne précise pas par quoi cela a été remplacé... et d'autre part car, dans ce cas précis, "sans chlore" ne correspond plus aujourd'hui à un signe distinctif de qualité écologique des papiers étant donné que c'est le cas de la très large majorité d'entre eux (cf. La question du blanchiment, page 15).

Il est donc déconseillé d'apposer une déclaration de type "sans chlore" ou un logo ECF ou TCF sur vos documents, même si cela correspond à une caractéristique du papier utilisé.

Attention aux déclarations mettant en avant un **Système de Management Environnemental des sites de production (et non pas des produits)**.

Ne confondez pas "approche site" et "approche produit" :

Pour gérer les impacts environnementaux de leurs activités, les entreprises développent le management environnemental de leur site.

Historiquement, les efforts ont porté sur les problèmes liés aux sites de production (approche "site") : gestion "curatives" de la pollution de l'eau, de l'air, des déchets... et développement de démarches "préventives" avec la mise en place de process ou de technologies plus propres permettant de limiter les rejets à traiter sur le site, de limiter les consommations d'énergie et les consommations de matières...

Depuis plusieurs années, les efforts de management environnemental dépassent les murs de l'entreprise pour mieux prendre en compte l'ensemble du cycle de vie des produits (approche "produit") (en amont : approvisionnement en matières premières... en aval : utilisation et devenir en fin de vie des produits).

Ces 2 démarches sont complémentaires mais n'apportent pas les mêmes informations : la démarche "site" se base sur des obligations de moyens et de poursuite de résultats fixés par l'entreprise elle-même, la démarche "produit", elle, se concentre sur des objectifs de résultats, spécifiquement rapportés au produit et faisant fréquemment l'objet de référentiels reconnus et communs au secteur (ex : règlement d'écolabels officiels).

Pour le papier : le fait qu'un fabricant de papier ait une démarche de management environnemental de son site (par exemple certifié ISO 14 001 ou EMAS) est bien entendu une chose positive puisque cela informe de la mise en place d'une démarche de progrès et de gestion des principaux impacts environnementaux du site de fabrication et a priori du respect de la réglementation en la matière. Cela n'apporte pas, à l'acheteur de papier, d'informations sur des résultats quantifiés quant aux performances en termes de consommation d'énergie, de consommation d'eau, d'utilisation de telles ou telles substances, d'utilisation de matières premières vierges ou recyclées... C'est ce que vise une approche "produit" (cf. Écolabels officiels, page 14).

Pour un imprimeur : le fait qu'un imprimeur ait une démarche environnementale "site" (par exemple certifiée ISO 14 001 ou EMAS) de son imprimerie est bien entendu là aussi une chose positive. Cela apporte quelques garanties, notamment sur le respect de la réglementation et donc a priori sur un certain nombre d'enjeux environnementaux de ce secteur comme la gestion des déchets dangereux, les émissions de COV, les émissions dans l'eau... Mais cette démarche ne vous apporte pas de garantie sur la qualité écologique des encres, du papier, etc.

Ces différences expliquent qu'il ne soit pas pertinent d'apposer sur les produits des déclarations relatives au management environnemental des sites, comme le rappelle une directive de l'ISO (L'Organisation Internationale de Normalisation) :

"N'apposez pas de marques de certification de la conformité à l'ISO 9001 : 2000 ou à l'ISO 14001 sur des produits, l'étiquetage de produits ou des emballages de produits, ou de quelque façon qui pourrait être interprétée comme indiquant la conformité du produit. Veillez à ne pas donner l'impression que la certification ISO 9001 : 2000 ou ISO 14001 soient des certifications de produits ou des garanties de produits.

- *Lorsque vous incluez une référence à la certification selon l'ISO 9001 : 2000 ou l'ISO 14001 dans une information relative à un produit, y compris dans des annonces publicitaires, ne le faites pas de telle façon qu'elle puisse être interprétée comme impliquant que les normes ISO 9001 : 2000 ou ISO 14001 sont des certifications ou des garanties de produits."*

source : La publicité pour votre certification ISO 9001: 2000 ou ISO 14001 ; ISO 2003

Imprim'Vert :












La démarche "Imprim'Vert" apporte essentiellement des garanties sur la gestion des déchets dangereux du site d'impression. Bien que participant à une démarche de progrès, c'est donc là aussi une approche purement "site"... qui ne doit donc pas être apposée sur un produit ! [... de plus, la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées relève d'une obligation réglementaire]. Cet aspect doit donc plutôt constituer une caractéristique lors de l'étape de la consultation et du choix des imprimeurs, et non un aspect à communiquer sur vos publications.

Néanmoins, si vous souhaitez vraiment communiquer sur cette démarche, alors ne vous limitez surtout pas à une déclaration de type "Imprim'Vert", prenez l'espace nécessaire pour expliquer la démarche et éviter que les lecteurs déduisent à tort que le produit présenté présente des améliorations significatives sur l'ensemble de son cycle de vie. Exemple de déclaration : "Document imprimé par une entreprise Imprim'Vert : garanti la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées" (et évitez l'apposition d'un logo). Cf. page 12.



C. Exemples de déclarations environnementales

Pour vous aider, voici quelques exemples de déclarations environnementales adaptées à des situations susceptibles de revenir fréquemment (déclarations à intégrer par exemple en 4^{ème} de couverture) :

Déclaration environnementale		Logo
PAPIER...		
Ecolabellisé	imprimé sur du papier certifié ecolabel européen	
	imprimé sur du papier certifié ecolabel nordique	
	imprimé sur du papier certifié ecolabel allemand	
	imprimé sur du papier 100 % recyclé	
Fibres recyclées	imprimé sur du papier 100 % recyclé post consommation	
Fibres de forêts gérées durablement	papier issu de forêts gérées durablement - certification FSC	
	papier issu de forêts gérées durablement - certification PEFC	
Ecolabellisé et 100 % recyclé	imprimé sur du papier 100 % recyclé certifié ecolabel européen	
Ecolabellisé et FSC/PEFC	imprimé sur du papier certifié ecolabel européen et issu de forêts gérées durablement	
...		
IMPRIMEUR...		
Encres à base végétale	imprimé avec des encres à base végétale	
Procédé CTP	imprimé grâce au procédé CTP	
Imprimeur Imprim'Vert ou Imprimeur ISO 14001 ou EMAS	démarche "site" : évitez les déclarations sur les produits ! À défaut, soyez au moins explicite. <ul style="list-style-type: none"> • document imprimé par une entreprise Imprim'Vert : garantit la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées • document imprimé par une entreprise certifiée ISO 14001 : garantit la gestion des principaux déchets et émissions du site 	
...		
PAPIER ET IMPRIMEUR...		
Papier ecolabellisé + Encres Végétales	imprimé avec des encres à base végétale sur du papier certifié ecolabel européen	
Papier ecolabellisé + Encres Végétales + Procédé CTP	imprimé grâce au procédé CTP avec des encres à base végétale sur du papier certifié ecolabel européen	
...		

Quelques exemples de déclarations environnementales liées aux efforts d'éco-conception de supports de communication à l'ADEME




 100 % papier recyclé de postconsommation

Imprimé avec des encres certifiées Ecolabel Nordique 

Octobre 2003, ADEME, Guide Pratique, Les actes d'achat, Devenir éco-consommateur, "acheter et consommer mieux"

Impression sur papier recyclé avec des encres végétales

Février 2004, ADEME, Programme/inscription, journées techniques nationales, Déchets municipaux : connaissance et maîtrise des coûts

Imprimé avec le procédé CTP et avec des encres à base végétale sur du papier 100 % recyclé certifié Ecolabel Européen 

Novembre 2004, ADEME, Plaquette de présentation de l'offre ADEME aux entreprises, "L'ADEME partenaire des entreprises"

Quelques exemples de déclarations environnementales liées aux efforts d'éco-conception de supports de communication autres que l'ADEME

Ce rapport peut être téléchargé sur www.kingfisher.com
 Pour plus d'informations, contactez
 Alan Knight, Directeur de la Responsabilité sociale
Alan.knight@kingfisher.com
 Kingfisher plc 3 Sheldoo Square
 Paddington London W2 6PX
 Ce rapport est-il écolo?

Le papier utilisé pour ce rapport est approuvé par le FSC (Forest Stewardship Council) ; il est composé de 25% de pâte à papier approuvée par le FSC et de 75% de papier recyclé. L'imprimeur est titulaire de la certification de traçabilité du FSC n° SGSCOC0620).

Imprimé par Beacon Press avec la technologie pureprint, inoffensive pour l'environnement et n'utilisant ni eau ni alcool industriel. Les encres d'impression sont à la base d'huiles végétales et 95 % des solvants de nettoyage sont recyclés en vue d'une réutilisation. Pureprint est un produit Millennium.

Beacon Press a obtenu la certification ISO 14001 Environmental Management System (certificat n° UK-S-00011).

Beacon Press est une entreprise Carbon Neutral, elle a planté 650 arbres afin de compenser ses émissions de carbone. Plus de 85% des déchets provenant de ce rapport seront recyclés.

1996, KINGFISCHER, Ma cuisine est-elle verte ?



Ce rapport est imprimé sur du papier Cyclus Print 100 % recyclé.

Le papier Cyclus est intégralement fabriqué à partir de papiers déjà imprimés et utilisés, qui sont récupérés et désencrés. Aucun produit nocif n'est ajouté pour le blanchiment de la pâte. L'eau utilisée pour la production est elle-même retraitée avant d'être rejetée. Tous les déchets de production sont valorisés à 100 % dans la production de matériaux de construction (ciment, plaque d'aggloméré), d'engrais, d'énergie... 3 labels ont été décernés au papier Cyclus : NAPM, Ange bleu et Cygne Nordique. Le site de production de Cyclus a aussi obtenu les certifications ISO 14001 et ISO 9002.

La technologie Computer-to-Plate (de l'ordinateur à la plaque), utilisée pour ce rapport, permet d'imprimer le document directement à partir de fichiers numériques. Ce qui permet de faire l'économie de films qui peuvent être dommageables pour l'environnement.

La version électronique du rapport 2003 "Auchan, entreprise responsable" est disponible sur le site Internet du groupe www.auchan.com ainsi que sur le site France www.auchan.fr

2002, AUCHAN, rapport "Auchan, entreprise responsable"

EN GUISE DE CONCLUSION...

Vous avez pu découvrir ou retrouver dans ce document des pistes pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans les activités de communication ...

Comme toute démarche de management environnemental, il s'agit d'inscrire vos actions d'éco-conception dans une perspective d'amélioration continue : ainsi une volonté pérenne d'améliorer progressivement la qualité écologique des ses produits importe plus que l'ampleur des premiers résultats obtenus.

Alors testez, innovez, et faites nous part de vos expériences et propositions afin que cette version ne soit que la première d'un recueil dynamique de plus en plus riche...

Une communication plus responsable c'est laisser votre empreinte dans les esprits... pas sur l'environnement !

QUELQUES PRÉCISIONS CONCERNANT LES CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DE CE DOCUMENT :

Outre les efforts de prise en compte de l'environnement lors de l'étape de conception, le choix de l'imprimeur s'est fait sur la base d'une consultation intégrant, parmi les critères de choix, la qualité environnementale des offres (en utilisant le formulaire proposé page 17).

En résumé :

• Papier :

- 100% recyclé certifié Ecolabel européen  (et provenant d'une usine ISO 14001)

• Impression :

- Utilisation d'encre à base végétale
- Utilisation du procédé Computer To Plate avec des Plaques Thermiques
- Gestion des déchets dangereux dans des filières agréées (mode de preuve : Imprimerie Imprim'Vert)
- Utilisation d'alcool isopropylique de la solution de mouillage : mesurée et limitée (teneur < 3 %)

Par ailleurs, afin d'optimiser la diffusion de ce document :

- le nombre d'exemplaires " papier " a été limité
- une version électronique est directement consultable sur Internet www.ademe.fr/eco-conception

ANNEXE A. L'écolabel européen pour le papier graphique et le papier à copier ●

L'écolabel couvre les feuilles ou rouleaux de papier non imprimé destinés à l'impression, à la photocopie, à l'écriture ou au dessin (sauf le papier journal, le papier thermosensible et le papier autocopiant).

Retrouvez toutes les informations relatives aux exigences de l'écolabel et la liste des produits titulaires sur :

- <http://europa.eu.int/ecolabel>
- www.eco-label.com



Quelques détails sur ces exigences

Réduction des dommages écologiques liés à l'utilisation des ressources naturelles en encourageant la gestion durable des forêts.

- Les fibres de bois vierges doivent provenir de forêts appliquant les principes de gestion durable (> 10 % provenant de forêts certifiées comme étant gérées de manière durable).
- L'origine de toutes les fibres doit être indiquée.

Economie d'énergie

- Consommation d'électricité et de combustibles exprimée en termes de points :
- PE = 1,5 PF < 1,5 AOX < 0,25 kg/t
- Emissions de CO₂ provenant de sources non renouvelables = 1000 kg/t de papier (1100 kg pour les usines non-intégrées).

Réduction de la pollution de l'eau et de l'air

- DCO, S, NO_x : émissions exprimées en termes de points :
- PCOD, PS, PNO_x = 1,5 chacun PCOD + PS + PNO_x = 3

Limitation de l'utilisation de substances nocives pour l'environnement

- Pas d'utilisation de gaz chlorés pour le blanchiment.
- Les substances chimiques classifiées cancérigènes, mutagènes, tératogènes, toxiques pour la reproduction, toxiques pour les organismes aquatiques, et pouvant entraîner des effets nocifs sur l'environnement aquatique selon la Directive 67/548/CEE : limitées à 100 ppm (monomères résiduels) ou 1000 ppm (acrylamides).
- Pas d'APEO ou d'autres dérivés d'alkylphénol.

Pour obtenir l'écolabel européen, le papier graphique et le papier à copier doivent répondre aux exigences écologiques suivantes :

- Réduction des émissions de soufre et de gaz à effet de serre au cours de la production
- Diminution de la pollution de l'eau par les composés chlorés et les déchets organiques au cours de la production
- Limitation de la consommation d'énergie au cours de la production
- Utilisation exclusive de fibres recyclées ou vierges provenant de forêts gérées de façon durable.

- Pas de colorants azoïques susceptibles de libérer certaines amines aromatiques.
- Agents tensio-actifs utilisés dans les solutions de désencrage pour les fibres recyclées : facilement biodégradables lorsque la quantité totale = 100 g/TSA
- Pas de biocides ou d'agents biostatiques susceptibles de bio-accumulation.
- Colorants classifiés toxiques pour les organismes aquatiques et pouvant entraîner des effets nocifs sur l'environnement aquatique : limités à 2 % en poids.
- Pas de colorants ou pigments à base de Pb, Cu, Cr, Ni, Al (colorants ou pigments à base de phtalocyanine de cuivre peuvent être utilisés).
- Teneur en impuretés ioniques des colorants (ppm) : Ag<100. As<50. Ba<100. Cd<20. Co<500. Cr<100. Cu<250. Fe<2500. Hg<4. Mn<1000. Ni<200. Pb<100. Se<20. Sb<50. Sn<250. Zn<1500.

Réduction de l'impact des déchets solides

- Mise en place d'un système de gestion des déchets incluant les procédés suivants :
- Séparation et utilisation de matériaux recyclables.
- Récupération de matériaux pour un autre usage.
- Traitement des déchets dangereux.

Information aux consommateurs pour une utilisation respectueuse de l'environnement

- Des informations sur les bénéfices de l'éco-label et les gestes verts pour protéger l'environnement doivent figurer sur l'emballage.

ANNEXE B. Exemple d'organisation de Trophées Eco-stand ●

2004
Pollutec



LES TROPHEES DE L'ECO-CONCEPTION DE STANDS 2004

Les exposants du salon Pollutec 2004 sont conviés, dans le cadre d'une démarche d'éco-conception, à mieux intégrer les caractéristiques environnementales de leur stand et à lancer leur appel d'offres suivant cette démarche.

En effet, une approche d'éco-conception et de prise en compte de la protection de l'environnement est possible tout au long du cycle de vie d'un stand, sans pour cela nuire à son esthétique, à sa fonctionnalité et à la sécurité des visiteurs.

C'est ainsi que, dans le cahier des charges de réalisation de leurs stands, les exposants pourront demander à leur concepteur :

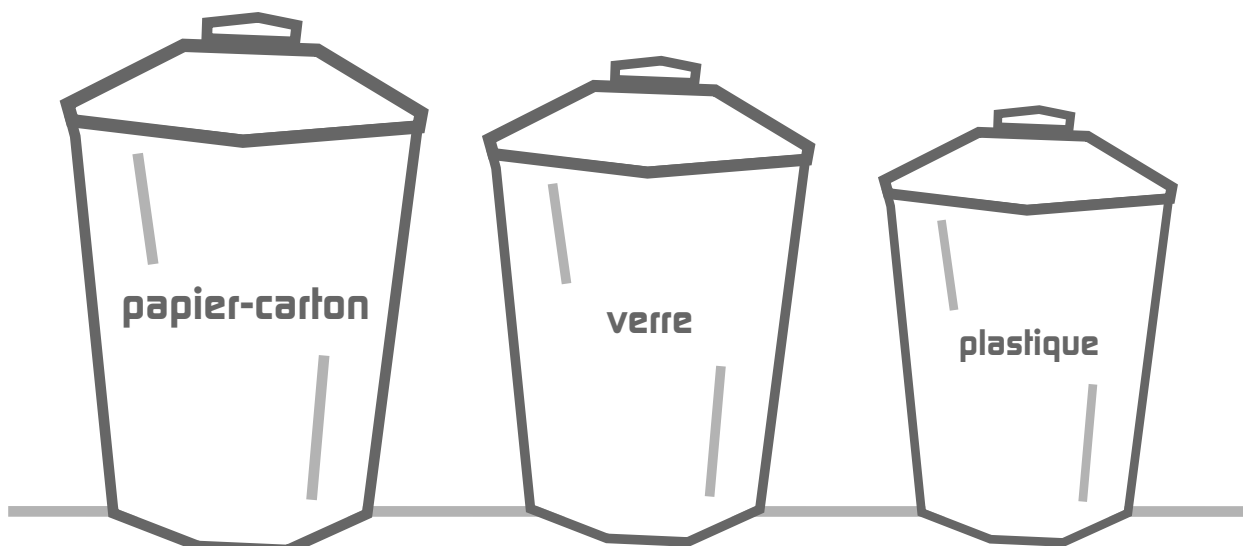
- d'intégrer des matériaux issus de ressources renouvelables,
- d'utiliser des matériaux de nature clairement identifiée, facilement recyclables,
- de privilégier la modularité et la capacité d'adaptation du stand à différentes surfaces de stands,
- de penser à l'augmentation de la durée de vie du stand tout en évitant son obsolescence esthétique,
- de prévoir sur le stand la collecte multimatériaux des déchets (papier-carton, verre, plastique, divers) - collecte qui sera cette année facilitée par l'organisation du salon Pollutec,

- de réutiliser certains éléments du stand (réutilisation en interne ou en externe),
- d'utiliser des revêtements de sols recyclables ou réutilisables,
- de réduire les consommations d'électricité du stand au niveau notamment de l'éclairage,
- et toute autre action permettant de réduire la production de déchets, les impacts négatifs sur l'environnement et la consommation d'énergie.

En ce qui concerne les supports d'informations, les exposants s'engageant dans une démarche globale d'éco-conception de leur stand s'attacheront à :

- faire réaliser des documents intégrant les meilleures caractéristiques environnementales possible (papier écolabelisé, fibres recyclées, encres végétales, grammage optimisé...),
- utiliser des supports d'informations fixes et pérennes ou réactualisables permettant de diminuer la diffusion de documents papier,
- réaliser une diffusion raisonnée et ciblée des documents papier,
- optimiser les quantités de documentation, évitant ainsi le retour en entreprise de volumes trop importants,
- et toute autre action permettant de réduire les quantités de déchets tout en étant compatible avec la bonne information du public.

.../...



TROPHÉES 2004 DE L'ECO-CONCEPTION DE STAND

Questionnaire

à retourner à XXXXXXXXXXX par fax au XXXXX avant le XXXXXX

Exposant :

Hall Stand N° Surface

Responsable du dossier de candidature

1/ Quels **types de matériaux** allez-vous utiliser majoritairement sur votre stand ? (merci d'indiquer les pourcentages approximatifs en masse)

a/ pour les **parois verticales**

.....
.....

b/ pour le **revêtement de sol**

.....
.....

c/ pour les éléments mobiles du stand (tables, chaises, meubles de rangement...). Ces éléments répondent-ils à des critères environnementaux particuliers (écolabel NF-Environnement, certification bois issu de la gestion durable des forêts) ?

.....
.....

2/ Quels **types de produits** allez-vous utiliser pour le **revêtement des surfaces verticales** (peinture, lasure...). S'agit-il de produits titulaires d'un écolabel officiel (NF-Environnement ou Ecolabel européen) ?

.....
.....

3/ Avez-vous prévu une **collecte sélective** de vos déchets pendant le salon ?

OUI NON Si oui, quels types de déchets ?

.....
.....

4/ En **fin de salon**, quelles vont être les **destinations** des différents éléments de votre stand ?

a/ pour les **parois verticales**

.....
.....

b/ pour le **revêtement de sol**

.....
.....

5/ Quel type d'éclairage allez-vous utiliser et quelles seront les puissances appelées correspondantes ?

.....
.....

6/ Comment comptez-vous **optimiser l'information** du public se rendant sur votre stand ?

.....
.....

7/ Les **documents papier** qui seront diffusés sur votre stand seront-ils réalisés avec :

a/ du papier portant un écolabel officiel (cygne blanc, ange bleu ou écolabel européen) ?

OUI NON MAJORITAIREMENT EN TOTALITE

b/ du papier recyclé ? OUI NON MAJORITAIREMENT EN TOTALITE

c/ des encres végétales ? OUI NON

8/ Une sensibilisation à l'éco-conception du personnel présent sur votre stand est-elle prévue (incluant des recommandations en matière de distribution raisonnée des documents et une bonne gestion des déchets) ?

NON OUI à quel moment et comment ?

.....
.....

9/ Un ou plusieurs éléments de votre stand peut-il être considéré comme une innovation ? OUI NON

Si oui lequel

.....
.....

10/ Quel est, selon vous, le principal avantage environnemental distinctif de votre stand ?

.....
.....

Qu'ils soient certifiés ou auto déclarés, certains logos peuvent déjà vous aider dans vos achats éco-responsables :

● Vérification indépendante (tierce partie) :

LES ECOLABELS OFFICIELS

- Double garantie : la qualité écologique et la qualité d'usage
- Prise en compte des impacts environnementaux sur tout le cycle de vie
- Élaboration des critères avec : industriels, associations, pouvoirs publics
- Attribution de l'écotélabel par certification par tierce partie indépendante



Ecolabel français NF-Environnement

- > Les cahiers, sacs-poubelles, sacs de caisse et cabas, enveloppes, filtres à café, mobilier de bureau et scolaire, litères pour chats, composteurs individuels, peintures, vernis...

www.marque-nf.com



Ecolabel européen

- > Les papiers, peintures et vernis, textiles, détergents, lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs/congélateurs, aspirateurs, téléviseurs, ordinateurs, chaussures, ampoules, matelas...

www.eco-label.com



Ecolabel nordique "Cygne blanc"

www.svanen.nu



Ecolabel allemand "Ange bleu"

www.blauer-engel.de



Ecolabel canadien "Choix Environnemental"

www.environmentalchoice.ca

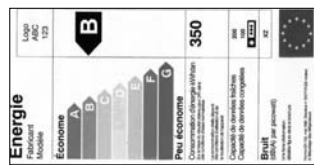
LES LOGOS SPECIFIQUES AUX ECONOMIES D'ENERGIE



Logo Energy Star

- Vous signalez des produits qui consomment moins d'énergie ou qui permettent des économies d'énergie.
- > Les copieurs, ordinateurs, imprimantes, fenêtres, luminaires... les plus économes en consommation électrique.

www.energystar.gov



Etiquette énergie

- Obligatoire, elle vous signale les produits économes lors de leur utilisation et vous informe également sur les performances du produit (lavage, essorage, consommation d'eau...).
- > Les appareils électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, combinés, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, lavante-séchante) et sur les ampoules... et bientôt sur les fours électriques, les cumulus, les climatiseurs...



Logo TCO

- Vous signalez des produits respectant des critères de qualité (luminosité, qualité de l'image), mais aussi des critères environnementaux (puissance en mode veille...).

> Les écrans des ordinateurs, les ordinateurs portables...

www.tcodevelopment.com

LES LOGOS SPECIFIQUES A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS



Logos PEFC et FSC

- Vous signalez que les produits à base de bois sont issus de forêts gérées durablement.

> Du bois ou des produits à base de bois respectant les critères du FSC ou du PEFC.

www.pefc.org

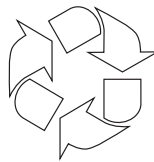
www.fsc.org



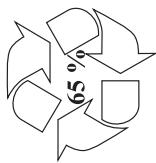
● Les auto-déclarations conformes à la norme ISO 14021 :

- Sous la responsabilité de ceux qui les font.
- Règles de bonnes pratiques définies par la norme internationale ISO 14021.
- Doivent être précises, claires et vérifiables.

Anneau de Möbius, le symbole du recyclage



signifie :
"ce produit ou cet emballage est recyclable"



signifie :
"ce produit ou cet emballage contient 65 % de matières recyclées"

● Les logos sans lien direct avec les achats :



Point-vert "Eco-emballages" et "Adelphi"

- Signifie que l'entreprise contribue aux coûts de valorisation des déchets d'emballages à destination des ménages. Il ne présume donc pas du recyclage effectif des emballages qui le portent.

www.ecoemballages.fr

www.adelphi-recyclage.com



Tidy Man

- invite les consommateurs à jeter l'emballage du produit dans une poubelle.

"ne pas jeter par terre"



Symboles d'identification des matériaux

- Peuvent servir à identifier les matériaux lors du tri et à faciliter leur recyclage. Ils n'ont donc aucune signification en termes de caractéristiques écologiques spécifiques.

● Les logos qui n'ont pas (ou plus...) de sens :



Les logos vagues ou imprécis

Les logos qui ne font que reprendre une obligation réglementaire

Les logos qui font référence aux forêts alors que la caractéristique vantée n'a rien à voir avec les arbres

Les implantations de l'ADEME

Centre d'Angers

Siège social
2, square La Fayette BP 90406
49004 ANGERS cedex 1
Tél. : 02 41 20 41 20
Fax : 02 41 87 23 50

Centre de Valbonne

500, route des Lucioles
06560 VALBONNE
Tél. : 04 93 95 79 00
Fax : 04 93 65 31 96

Centre de Paris-Vanves

27, rue Louis Vicat
75737 PARIS cedex 15
Tél. : 01 47 65 20 00
Fax : 01 46 45 52 36

Bureau à Bruxelles

53, avenue des Arts
1000 BRUXELLES
Tél. : 00 322 545 11 41
Fax : 00 322 545 11 44

Délégations régionales

		Téléphone	Fax
ALSACE	8, rue Adolphe Seyboth - 67000 STRASBOURG	03 88 15 46 46	03 88 15 46 47
AQUITAINE	6, quai de Paludate - 33080 BORDEAUX cedex	05 56 33 80 00	05 56 33 80 01
AUVERGNE	63, bd Berthelot - 63000 CLERMONT-FERRAND	04 73 31 52 80	04 73 31 52 85
BOURGOGNE	LE MAZARIN" 10, avenue Foch - BP 51562 - 21015 DIJON cedex	03 80 76 89 76	03 80 76 89 70
BRETAGNE	33, boulevard Solférino - CS 41 217 - 35012 RENNES cedex	02 99 85 87 00	02 99 31 44 06
CENTRE	22, rue d'Alsace-Lorraine - 45058 ORLEANS cedex 1	02 38 24 00 00	02 38 53 74 76
CHAMPAGNE-ARDENNE	116, avenue de Paris - 51038 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex	03 26 69 20 96	03 26 65 07 63
CORSE	Parc Sainte-Lucie - Immeuble Le Laetitia - BP 159 - 20178 AJACCIO cedex 1	04 95 10 58 58	04 95 22 03 91
FRANCHE-COMTÉ	25, rue Gambetta - BP 26367 - 25018 BESANCON cedex 6	03 81 25 50 00	03 81 81 87 90
ILE-DE-FRANCE	6-8, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX Cedex	01 49 01 45 47	01 49 00 06 84
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Résidence "ANTALYA" - 119, rue Jacques Cartier - 34965 MONTPELLIER cedex 2	04 67 99 89 79	04 67 64 30 89
LIMOUSIN	38 ter, avenue de la Libération - BP 20259 - 87007 LIMOGES cedex	05 55 79 39 34	05 55 77 13 62
LORRAINE	34, avenue André Malraux - 57000 METZ	03 87 20 02 90	03 87 50 26 48
MIDI-PYRENEES	Technoparc bât. 9 - rue Jean Bart - BP 672 - 31319 LABEGE cedex	05 62 24 35 36	05 62 24 34 61
BASSE-NORMANDIE	Immeuble "LE PENTACLE" avenue de Tsukuba - 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR cedex	02 31 46 81 00	02 31 46 81 01
HAUTE-NORMANDIE	"LES GALEES DU ROI" 30, rue Gadeau de Kerville - 76000 ROUEN	02 35 62 24 42	02 32 81 93 13
NORD - PAS-DE-CALAIS	Centre Tertiaire de l'Arsenal - 20, rue du Prieuré - 59500 DOUAI	03 27 95 89 70	03 27 95 89 71
PAYS DE LA LOIRE	5, boulevard Vincent Gâche - BP 16202 - 44262 NANTES cedex 02	02 40 35 68 00	02 40 35 27 21
PICARDIE	67, avenue d'Italie - Immeuble APOTIKA - 80094 AMIENS cedex 03	03 22 45 18 90	03 22 45 19 47
POITOU-CHARENTES	6, rue de l'Ancienne Comédie - BP 452 - 86011 POITIERS cedex	05 49 50 12 12	05 49 41 61 11
P.A.C.A.	2, boulevard de Gabès - 13008 MARSEILLE	04 91 32 84 44	04 91 32 84 66
RHONE-ALPES	10, rue des Emeraudes - 69006 LYON	04 72 83 46 00	04 72 83 46 26
GUADELOUPE	Immeuble Café Center - rue Ferdinand Forest - 97122 BAIE-MAHAULT	05 90 26 78 05	05 90 26 87 15
GUYANE	28, avenue Léopold Heder - 97300 CAYENNE	05 94 29 73 60	05 94 30 76 69
MARTINIQUE	42, rue Gamier Pagès - 97200 FORT-DE-FRANCE	05 96 63 51 42	05 96 70 60 76
RÉUNION	Parc 2000 - 3, avenue Théodore Drouhet - BP 380 - 97829 LE PORT cedex	02 62 71 11 30	02 62 71 11 31

Représentations territoriales

		Téléphone	Fax
NOUVELLE-CALÉDONIE	BP C5 - 98844 NOUMEA cedex- (56, rue Bataille - 98800 NOUMEA)	00 687 24 35 19	00 687 24 35 15
POLYNESIE FRANÇAISE	BP 115 - 98713 PAPEETE	00 689 46 84 55	00 689 46 84 49
SAINT-PIERRE ET MIQUELON	Direction de l'Agriculture et de la Forêt - BP 4244 - 97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON	05 08 41 19 80	05 08 41 19 85

Imprimé grâce au procédé CTP avec des encres à base végétale sur du papier 100% recyclé certifié Ecolabel européen
Impression : Imprimerie Moderne de l'EST - Conception graphique : Dream Team System



A D E M E



www.ademe.fr